

# Bulletin Numismatique

Janvier 2021

Éditeur : [cgb.fr](http://cgb.fr) • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU  
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix  
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : [presse@cgb.fr](mailto:presse@cgb.fr)

[cgb.fr](http://cgb.fr)

## SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE  
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SENA
- 8 LES BOURSES
- 9 MONDE 17 : TOUJOURS PAS DE CONFINEMENT  
POUR VOS MONNAIES !
- 10-11 RÉSULTATS LIVE AUCTION DÉCEMBRE 2020
- 12-13 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION BILLETS JANVIER 2021
- 15 HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION JANVIER 2021
- 16 LE COIN DU LIBRAIRE, COINS OF SCOTLAND,  
IRELAND AND THE ISLANDS, LA QUATRIÈME ÉDITION
- 17 LE COIN DU LIBRAIRE,  
BILLETS EN GUERRE 1938-1948
- 18-19 OUVRAGE CONSACRÉ AUX MONNAIES ROYALES  
ET DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
- 20-21 UNE MONNAIE SPÉCIFIQUE  
RÉVÉLÉE PAR LES ARCHIVES
- 21 IN MEMORIAM
- 22-23 PARTICULARITÉS SUR L’ÉVALUATION  
DES MONNAIES LORS DU GRADING
- 24-26 LA RARETÉ DES MONNAIES COURANTES
- 27 UN CLUB D’HISTOIRE NUMISMATIQUE  
ET PHILATÉLIQUE À SOLIERS (CALVADOS)
- 27 LES JETONS DE LA TENUE  
DES ETATS DE BRETAGNE DE 1683
- 28-30 225<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FRAPPE  
DES PREMIÈRES PIÈCES DE 5 FRANCS AYANT  
EU LIEU LE 8 JANVIER 1796
- 30 DIFFÉRENCES ENTRE F.106/16 ET F.106/18
- 31 PCGS, LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON
- 32-33 2 EURO COMMÉMORATIVE ALLEMAGNE – 2020
- 33 GEORGE BUSH PÈRE ENTRE ENFIN  
DANS LA SÉRIE DES DOLLARS PRÉSIDENTIELS
- 34-35 LE MESSAGE CACHÉ  
DE LA PIÈCE DE 2€ 2020 DE MONACO
- 35 TOUS LES PONTS DES BILLETS D’EUROS  
SONT AUX PAYS-BAS
- 36-41 ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR
- 42-43 M. SCHLUMBERGER,  
LE FAUSSAIRE PRESQUE MALGRE LUI

## ÉDITO

L’année 2020 se termine. Plus encore que les précédentes, elle fut intense en travail, riche en rebondissements et forte en émotions. Coup de massue en début d’année, nous apprenions la triste nouvelle, redoutée depuis plusieurs jours, nous contraignant à la fermeture pure et simple du magasin. Il nous fallut prendre le temps nécessaire pour nous réorganiser, comprenant que la situation risquait de durer... Repenser de A à Z l’organisation de notre travail devenait soudain la condition sine qua non du maintien de notre activité et du lien avec les collectionneurs. Ce que nous pensions compliqué a priori à mettre en œuvre s’avérait alors indispensable pour assurer nos engagements vis-à-vis de nos déposants et clients. L’expérience montre que, lorsque les crises surviennent, les obstacles se transforment parfois en tremplins grâce à la motivation décuplée d’une équipe soudée, prête à se remettre en question, bien décidée à s’adapter pour faire perdurer l’aventure.

Aujourd’hui, nous remercions tous les déposants et tous les collectionneurs qui ont continué à nous faire confiance. Cet édito est également pour moi l’occasion de remercier l’engagement et l’investissement sans faille de l’ensemble de l’équipe de CGB, sans qui rien n’aurait pu continuer cette année. Une fois de plus, le vieil adage se répète : l’union fait la force. L’unité aussi, dans la diversité. Acceptons 2020, apprenons des événements passés et abordons 2021 avec sérénité et espoir.

C’est avec la tête bouillonnante d’idées que toute l’équipe de CGB Numismatique Paris vous souhaite de joyeuses fêtes et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*Joël CORNU*



## CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - Bidr.ch - Bidinside - Yves BLOT - Xavier BOURBON - laboiteverte.fr - Christian CHARLET - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Philippe CORNU - Luc DARLET - Jean-Marc DESSAL - Matthieu DESSERTINE - Emax.bid - Fabrice GUEDON - Heritage - Yves JEREMIE - Kajaques - Marc MEINIER - Numisbids - PCGS - the Portable Antiquities Scheme - la Séna - Sixbid - Stack’s Bowers Galleries - Philippe THÉRET - Thomas Numismatics - Wikipédia - Youtube

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : [http://www.cgb.fr/bn/inscription\\_bn.html](http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html).

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

# HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE  
DE NEW YORK EN AVRIL 2020,  
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR  
\$ 6.600



VENDU POUR  
\$ 10.800



VENDU POUR  
\$ 20.400



VENDU POUR  
\$ 9.000



VENDU POUR  
\$ 9.300



VENDU POUR  
\$ 25.500



VENDU POUR  
\$ 36.000



VENDU POUR  
\$ 31.200



VENDU POUR  
\$ 14.400



VENDU POUR  
\$ 9.000



VENDU POUR  
\$ 28.800



VENDU POUR  
\$ 50.400



VENDU POUR  
\$ 21.600



VENDU POUR  
\$ 39.600



VENDU POUR  
\$ 11.400



VENDU POUR  
\$ 50.400



VENDU POUR  
\$ 50.400



VENDU POUR  
\$ 60.000



VENDU POUR  
\$ 31.200

Contact aux Pays-Bas : Heritage Auctions Europe  
Jacco Scheper : [jaccos@ha.com](mailto:jaccos@ha.com) - Tél. 0031-627-291122

Contact en France :  
[Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr](mailto:Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr)  
Tél. Paris 01 44 50 13 31

[www.ha.com](http://www.ha.com) DALLAS - USA



**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**LES VENTES****À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

[http://www.cgb.fr/live\\_auctions.html](http://www.cgb.fr/live_auctions.html)

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

**cliquez ici**

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

**cliquez ici**

**TECHNOLOGIE NFC ANTI-CONTREFAÇON**

EST MAINTENANT INCLUSE DANS TOUTES LES COQUES DE MONNAIES ET DE BILLETS.

**France / Banque De France**  
1918 5000 Francs Sign.: Frachon, Laferrière & Picard  
Serial # G.14 869 Tears, Pinholes Printer #76 F. 43/1

**EXTREMELY**  
**40**  
598790.40/347

**PCGS PR67DC**  
3 Mk  
Lubeck  
330971 6726631

**PCGS MS64B**  
No Date  
Great Britain  
D11-414 Middle  
S19160.64/31591

**PCGS EUROPE**

**POUR EN SAVOIR PLUS:  
PCGSEUROPE.COM/SECURITY**

3:33 Cert #26631491

This coin and holder have been verified by NFC anti-counterfeiting technology.

View in PCGS CoinFacts

PCGS #	530971
Date, mintmark	1908-A
Denomination	3 Mk
Variety	3-B2
Region	Lubeck
Grade	PR67DCAM
Mintage	
Security	Protected by NFC anti-counterfeiting technology
Holder Type	PCGS Gold Shield™
Population	2
Pop Higher	0

# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.Cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel ([contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : [http://www.cgb.fr/salons\\_numismatiques.htm](http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm).

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

## DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet ([www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

## LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU  
P.D.G de CGB Numismatique Paris  
Monnaies modernes françaises - Jetons  
[j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr)



Matthieu DESSERTINE  
Responsable de l'organisation des ventes  
Département monnaies du monde  
[m.dessertine@cgb.fr](mailto:m.dessertine@cgb.fr)



Nicolas PARISOT  
Département antiques  
(romaines, provinciales et gauloises)  
[nicolas@cgb.fr](mailto:nicolas@cgb.fr)



Marie BRILLANT  
Département antiques (romaines)  
[marie@cgb.fr](mailto:marie@cgb.fr)



Arnaud CLAIRAND  
Département royales françaises  
(carolingiennes, féodales, royales)  
et mérovingiennes  
[clairand@cgb.fr](mailto:clairand@cgb.fr)



Pauline BRILLANT  
Département des monnaies royales  
[pauline@cgb.fr](mailto:pauline@cgb.fr)



Alice JUILLARD  
Département médailles  
[alice@cgb.fr](mailto:alice@cgb.fr)



Marielle LEBLANC  
Département euros  
[marielle@cgb.fr](mailto:marielle@cgb.fr)



Laurent VOITEL  
Département  
monnaies modernes françaises  
[laurent.voitel@cgb.fr](mailto:laurent.voitel@cgb.fr)



Benoît BROCHET  
Département  
monnaies modernes françaises  
[benoit@cgb.fr](mailto:benoit@cgb.fr)



Laurent COMPAROT  
Département monnaies du monde  
et des anciennes colonies françaises  
[laurent.comparot@cgb.fr](mailto:laurent.comparot@cgb.fr)



Jean-Marc DESSAL  
Responsable du département billets  
[jm.dessal@cgb.fr](mailto:jm.dessal@cgb.fr)



Claire VANDERWINCK  
Billets france / monde  
Organisation des ventes  
et des catalogues à prix marqués  
[claire@cgb.fr](mailto:claire@cgb.fr)



Agnès ANIOR  
Billets france / monde  
[agnes@cgb.fr](mailto:agnes@cgb.fr)



Fabienne RAMOS  
Billets france / monde  
[fabienne@cgb.fr](mailto:fabienne@cgb.fr)

## DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

### UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



#### RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



# 0

## FRAIS DEMANDÉS LORS DE LA MISE EN VENTE

### UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](http://Numisbids), [Sixbid](http://Sixbid), [Bidinside](http://Bidinside), [Emax.bid](http://Emax.bid), [Bididr.ch](http://Bididr.ch).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](http://Cgb.fr) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](http://AcSearch).

### CGB ÉTAIT PRÉSENT À



# DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

*(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)*

<p><b>Internet Auction janvier 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 26 décembre 2020</p>	<p>date de clôture : mardi 26 janvier 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction mars 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 09 janvier 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 09 mars 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction avril 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 27 mars 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 27 avril 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction juin 2021</b> Date limite des dépôts : samedi 17 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 15 juin 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



## VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

*(Billets France, Monde, Anciennes colonies françaises et Dom-Tom)*

<p><b>Live Auction Billets février 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : mercredi 23 septembre 2020</p>	<p>date de clôture : mardi 16 février 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction Billets avril 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 08 janvier 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 06 avril 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Internet Auction Billets mai 2021</b> Date limite des dépôts : vendredi 26 mars 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 11 mai 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p><b>Live Auction Billets juillet 2021</b> <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 09 avril 2021</p>	<p>date de clôture : mardi 06 juillet 2021 à partir de 14:00 (Paris)</p>



Ce mois-ci la SENA vous convie le vendredi 8 janvier 2021 à 18 h, à la conférence de Mesdames Harburger et Galiègue sur l'artiste Francis Harburger. Compte tenu de la situation sanitaire, la Monnaie de Paris ne pourra pas nous accueillir en ses locaux. Nous nous retrouverons donc en visioconférence via la plateforme Zoom. Pour obtenir le lien d'accès, merci de contacter : [president@sena.fr](mailto:president@sena.fr).

FRANCIS HARBURGER (1905-1998)  
A LA DÉCOUVERTE  
D'UN ARTISTE  
AUX TALENTS MULTIPLES

Francis Harburger, né le 17 février 1905 à Oran (Algérie), arrive à Paris en 1921. Élève de l'École nationale des Arts décoratifs puis des Beaux-arts, il est en 1928 le premier peintre, pensionnaire de la Casa Velázquez de Madrid.

Après un premier atelier rue Campagne Première à Montparnasse, il s'installe à Montmartre en 1933. En 1940, il subit les lois antisémites de Vichy et quitte Paris pour Alger. Après la guerre, Harburger s'engage dans de nouvelles recherches ar-



tistiques. Une importante exposition organisée par les musées de Roubaix, Beauvais et Trouville-sur-Mer en 2008-2009, met en valeur son œuvre.

Francis Harburger, formé au double cursus de l'art décoratif et des beaux-arts, maîtrise de nombreuses pratiques plastiques. Il réalise en 1977 une médaille pour la Monnaie de Paris.

*Josette GALIÈGUE, conservateur en chef honoraire  
Sylvie HARBURGER, fille de l'artiste,  
auteure du Catalogue raisonné*

THOMAS<sup>®</sup>  
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

[www.thomasnumismatics.com](http://www.thomasnumismatics.com)



**V**u les circonstances et en raison du confinement qui touche actuellement le monde dans son ensemble, il est illusoire de vouloir fournir un calendrier des événements qui reste pour le moment sans utilité.

**cgb.fr**

**DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !**

**N**ous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2<sup>e</sup> arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

**Déposer via notre transporteur, DHL Express**

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

**Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs**

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : [j.cornu@cgb.fr](mailto:j.cornu@cgb.fr). Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

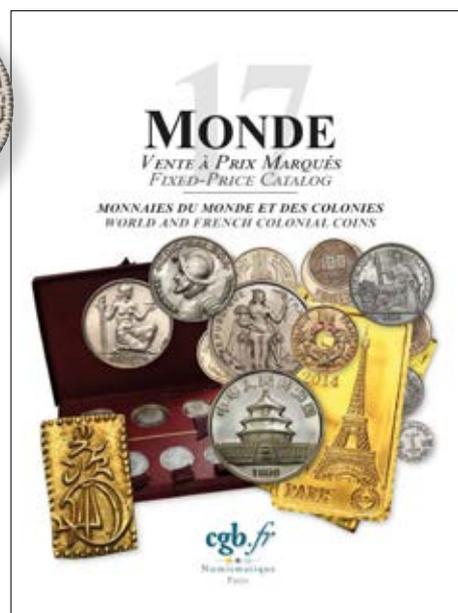
**Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt**

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr) ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.

**DHL**  
WORLDWIDE EXPRESS®

CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0) 1 40 26 42 97 - [contact@cgb.fr](mailto:contact@cgb.fr)

## MONDE 17 :

TOUJOURS PAS DE CONFINEMENT  
POUR VOS MONNAIES !

Comme vous le constatez depuis le début des mesures liées à la pandémie de Covid-19, nous avons su nous adapter afin de continuer à satisfaire tous les collectionneurs, qu'ils soient acheteurs, vendeurs ou déposants. Nous continuons à enrichir nos boutiques en ligne, nos catalogues et nos ventes de nouvelles monnaies. Malgré les contraintes nouvelles, les commandes sont traitées et les livraisons effectuées avec la même rigueur pour la satisfaction de tous.

N'hésitez pas à commander et, au besoin, à nous contacter. Nous sommes à votre écoute.

Dans ce catalogue, vous retrouverez une partie des monnaies du monde et des colonies françaises que nous proposons tout au long de l'année sur nos boutiques en ligne. À côté des monnaies appartenant à notre fonds, vous trouverez de très nombreuses monnaies de déposants. Plus que jamais, nous continuons à accompagner les déposants, qu'ils soient particuliers ou professionnels, qu'ils souhaitent déposer 1, 5, 10, 100 ou 1 000 monnaies. Notre système de retrait par DHL mis en place en début d'année a fait ses preuves. Du premier contact au suivi par les clients de leurs dépôts, nous avons mis en place des outils qui s'affranchissent des mesures de distanciation et nous continuons à les perfectionner.

Bonne fin d'année numismatique !

Laurent COMPAROT  
et Matthieu DESSERTINE

# RÉSULTATS

# LIVE AUCTION

Décembre 2020

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 12 % TTC de commission acheteur*



623353

STATÈRE « À LA TÊTE D'INDIEN » DES AMBIENS  
3 920 €



626349

CONCOURS DE 100 FRANCS OR, ÉPREUVE UNIFACE D'AVERS  
DE BAZOR EN BRONZE DORÉ 1929  
1 680 €



623356

STATÈRE D'OR À L'ASTRE DES BELLOVAQUES  
5 264 €



626397

PRÉ-SÉRIE DE 2 FRANCS SEMEUSE, NICKEL, SANS LE MOT ESSAI,  
TRANCHE À 11 PANS, LISTEL HENDÉCAGONAL  
2 520 €



623623

TÉTRADRACHME OU SHEKEL DE TYR  
2 080 €



606237

5 FRANCS NAPOLEON EMPEREUR, CENT-JOURS 1815 W  
3 696 €



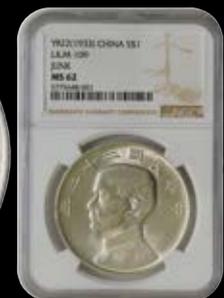
627422

SOLIDUS D'ARCADIUS  
1 400 €



580869

1 DOLLAR SUN YAT-SEN AN 22 1933  
2 240 €



624762

SOLIDUS DE BASILE I<sup>ER</sup> ET CONSTANTIN  
1 456 €

# RÉSULTATS

# LIVE AUCTION

Décembre 2020

**cgb.fr**  
numismatique

*Prix réalisés + 12 % TTC de commission acheteur*



624945  
DENIER DE PERTINAX  
2 016 €



623059  
TRIENS, MONÉTAIRE ELAFIVS  
8 512 €



626803  
40 FRANCS OR CHARLES X, 2<sup>E</sup> TYPE,  
TRANCHE INSCRITE EN RELIEF 1830 A  
2 912 €



627416  
DENIER DE SEMPRONIA  
1 904 €



619816  
TRIENS, MONÉTAIRE ANSOALDVS  
1 904 €



623492  
MOHUR VICTORIA 1862 CALCUTTA  
1 960 €



612359  
TÉTRADRACHME STÉPHANOPHORE DE MYRHINA  
1 680 €



623840  
5 POUNDS (CINQ SOUVERAINS) 1893 LONDRES  
5 600 €



627348  
SALUT D'OR N.D. ROUEN  
4 144 €



622394  
DEMI-LOUIS À LA CROIX DU SAINT-ESPRIT 1719 BB  
9 408 €



623352  
ÉCU D'OR AU SOLEIL, 7<sup>E</sup> TYPE (SPÉCIAL LA ROCHELLE)  
21/07/1519 LA ROCHELLE  
3 696 €

# HIGHLIGHTS LIVE AUCTION

Janvier 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 5 janvier 2021

COLLECTION J, FORTIN et SÉLECTION FRANCE ET MONDE



4430415  
50 MARK SARRE VF.48.01  
2 000 € / 3 500 €



4430369  
100 FRANCS CORNEILLE F.65.65A  
700 € / 1 200 €



4430510  
SPÉCIMEN 1000 DIRHAMS  
EMIRATS ARABES UNIS P.06s  
1 500 € / 3 000 €



4430192  
500 FRANCS VICTOR HUGO F.35.07  
800 € / 1 400 €



4430438  
SPÉCIMEN 1000 FRANCS PHÉNIX P.30s  
700 € / 1 100 €



4430558  
TRAITE 2090 LIVRES COLONIES ISLE DE FRANCE  
MK.52VAR2  
700 € / 1 200 €

# HIGHLIGHTS LIVE AUCTION

Janvier 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 5 janvier 2021

COLLECTION J, FORTIN et SÉLECTION FRANCE ET MONDE



4430620

ESSAI 500 RIYALS QATAR P.06CT  
800 € / 1 500 €



4430044

5 FRANCS NOIR F.01.22  
1 600 € / 2 800 €



4430479

50 POUNDS ANGLETERRE P.338A  
800 € / 1 500 €



4430509 **PMG 53**<sup>NET</sup>  
PAPER MONEY GUARANTY

ANNULÉ 5 POUNDS EGYPTÉ P.039S  
750 € / 1 100 €



4430629

SPÉCIMEN 1000 DOLLARS SINGAPOUR P.08S  
1 200 € / 2 500 €



4430169

500 FRANCS BLEU ET ROSE MODIFIÉ F.31.46  
800 € / 1 700 €

# Stack's Bowers Galleries

## Janvier 2021 La Vente aux Enchères

*La vente officielle de NYINC*

Du 15 au 16 Janvier 2021 • Newport Beach, Californie



ITALY. Calabria. Tarentum.  
AV Stater (8.56 gms),  
ca. 276-272 B.C.  
NGC MS, Strike: 5/5  
Surface: 4/5. Fine Style.



SICILY. Syracuse. Dionysios I, 406-367 B.C.  
AR Dekadrachm (42.60 gms), Reverse die  
signed by Euainetos, ca. 405-390 B.C.  
NGC Ch EF, Strike: 4/5 Surface: 4/5. Fine Style.



DIOCLETIAN, A.D. 284-305.  
AV Aureus (4.62 gms),  
Cyzicus Mint, A.D. 284-286.  
NGC Ch MS, Strike: 5/5  
Surface: 4/5.



AUSTRIA. Gold Medallie 24 Ducats, ND (1727-44).  
Leopold Anton Eleutherius von Firmian.  
NGC AU-55.



GERMANY. Cologne. Real, 1516. Free City.  
NGC VF Details--Polished.



ITALY. Gold 100 Lire Prova (Pattern),  
1925-R. Rome Mint. Vittorio Emanuele III.  
NGC PROOF-67 MATTE.



FRANCE. 20 Francs,  
1850-A. Paris Mint.  
PCGS PROOF-64.



FRANCE. Gold 50 Centimes  
Piefort, 1962. Paris Mint.  
NGC PROOF-69 Ultra Cameo.



FRANCE. 40 Francs, 1830-A.  
Paris Mint. Charles X.  
PCGS MS-64+ Gold Shield.

Pour plus d'informations veuillez contacter Maryna Synytsya de notre bureaux parisien par mail:



[MSynytsya@stacksbowers.com](mailto:MSynytsya@stacksbowers.com)  
ou par téléphone au  
+33 6 14 32 31 77  
+33 1 83 79 02 03

Visit Us Online at  
[StacksBowers.com](http://StacksBowers.com) Today!

**Stack's Bowers**  
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

1550 Scenic Ave. Suite150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916

470 Park Avenue, New York, NY 10022 • 800.566.2580

[Info@StacksBowers.com](mailto:Info@StacksBowers.com) • [StacksBowers.com](http://StacksBowers.com)

California • New York • New Hampshire • Oklahoma • Hong Kong • Paris

SBG BN Jan2021 HLLs 201118

# HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION

Janvier 2021

**cgb.fr**  
numismatique

Clôture le 26 janvier 2021



386446

QUART DE STATÈRE À LA JOUE TATOUÉE, REVERS AU LOUP  
450 € / 750 €



629214

TRIENS À LA VICTOIRE  
800 € / 1 600 €



579528

DENIER D'AUGUSTE  
280 € / 550 €



625384

DENIER DE TRAJAN  
350 € / 700 €



636611

TESTON DE CHARLES IV DE LORRAINE  
225 € / 450 €



636906

HALER DE BERNE  
300 € / 600 €



613325

50 LIRE 1911 R  
1 000 € / 1 500 €



609500

PLAQUE, SOLIDARITÉ  
200 € / 400 €



638379

TÉTRADRACHME D'ATHÈNES  
650 € / 1 200 €



632724

JETON DU GRAND CONSEIL DU ROI  
250 € / 500 €

## COINS OF SCOTLAND, IRELAND AND THE ISLANDS, LA QUATRIÈME ÉDITION

**P**our tout collecteur des monnaies des Îles Britanniques, il s'agit du complément du *Coins of England* aussi publié par Spink, qui est le catalogue des monnaies d'Angleterre puis de Grande-Bretagne, suite à l'Acte d'Union de 1707 qui réunit l'Angleterre et l'Écosse.

Le *Coins of Scotland, Ireland and the Islands*, dont les numéros de catalogue commencent à 5 001, comprend donc les monnaies d'Écosse, d'Irlande et des îles (Jersey, Guernesey, Man et Lundy) ainsi que des monnaies anglo-françaises. Les deux principales parties sont constituées par les monnaies d'Écosse et d'Irlande.

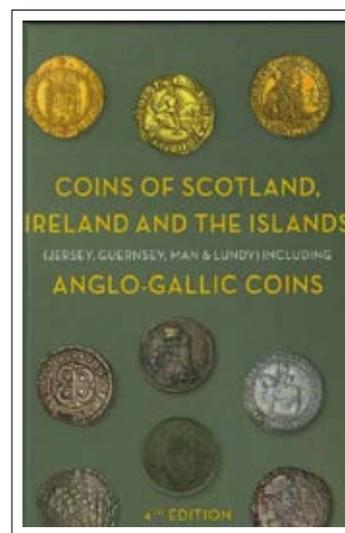
La partie relative aux monnaies d'Écosse commence sous le règne de David I<sup>er</sup> (1083-1153), premier roi indépendant d'Écosse ayant frappé monnaie jusqu'au règne de la reine Anne durant lequel est signé l'Acte d'Union de 1707.

Celle concernant les monnaies d'Irlande commence par les frappes hiberno-scandinaves de la fin du X<sup>e</sup> siècle, les monnaies anglo-irlandaises, les frappes irlandaises jusqu'à l'acte d'Union de 1800, les frappes spécifiques de Georges III et Georges IV postérieures à cet acte, les monnaies de l'État libre d'Irlande et enfin celles de la République d'Irlande.

Les monnayages des Îles (Jersey, Guernesey et Man) se limitent aux frappes usuelles. Sont ignorées les commémoratives dont ces territoires se sont faits la spécialité. Une dernière partie est consacrée aux monnaies anglo-françaises (Anglo-Gallic en anglais), c'est à dire aux monnaies frappées en France par les monarques anglais.

Le catalogue est très largement illustré en couleur. Les cotes sont indiquées en livre sterling pour deux, trois voire quatre états usuels.

On retrouve les qualités et faiblesses de son homologue, le *Coins of England*. L'ouvrage est très dense tant par la période couverte que par le grand nombre de types proposés (plus de 3000 types). Les photographies sont de très bonne qualité avec des exemplaires sans nul doute sélectionnés avec choix. Le développement chronologique permet une lecture simple. Le choix de l'exhaustivité n'est pas sans inconvénients. Les



types ne sont pas décrits et on déplorera l'absence des indications des diamètres et poids, ou la retranscription des légendes. Les chiffres de frappes ne sont pas indiqués exceptés pour les frappes les plus modernes. L'indication des niveaux de rareté fait aussi défaut.

Avec un prix très attractif, le *Coins of Scotland, Ireland and the Islands* reste un ouvrage de base incontournable pour tout collectionneur qui souhaite se spécialiser sur ces monnayages et constitue une porte d'entrée vers des ouvrages bien plus spécialisés.

*Coins of Scotland, Ireland and the Islands (Jersey, Guernesey, Man and Lundy), including Anglo-Gallic Coins, 4th edition, Londres 2020, cartonné, 15 x 22, 312 pages, photographies en couleur, 49,90 €.*

À noter que seront disponibles fin décembre les nouvelles éditions du *Coin of England* :

- *Coins of England and the United Kingdom, Standard Catalogue of British Coins, 56<sup>th</sup> edition - 2021 - pre-decimal issues, Londres 2020, relié (14 x 21 cm) 632 pages, photos en couleur, cotes et cartes, (en langue anglaise), 38 €.*

- *Coins of England and the United Kingdom, Standard Catalogue of British Coins - 2021 - Decimal Issues, Londres 2019, broché (14 x 21 cm), 302 pages, photos en couleur, cotes et cartes, (en langue anglaise), 14,90 €.*

Laurent COMPAROT


Excellent

Numismatics  
Paris

TrustScore 4,9/5

More than 5000 reviews



## BILLETS EN GUERRE 1938-1948



Déjà auteur du très remarqué ouvrage *Les billets secrets de la Banque de France*, Jean-Claude Camus nous propose cette fois-ci *Billets en guerre 1938-1948*. Cet ouvrage couvre les années difficiles qui vont des prémices de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la reconstruction d'après-guerre. Cette décennie s'avère difficile pour les Français confrontés à la course à la guerre, à la mobilisation, à la défaite puis au joug de l'occupation. Aux destructions de 1940 s'ajouteront celles de la Libération en 1944. C'est un pays exsangue et meurtri qui sort de ce terrible conflit. Saignée par les prélèvements allemands durant l'occupation, coupée de son empire, victime d'un nombre inédit de destructions, la France peine à se relever. Et pourtant c'est une nécessité pour tout un peuple qui a beaucoup souffert et souhaite revivre.

Au niveau économique, la Banque de France joue un rôle majeur tant en qualité d'acteur macro-économique qu'en qualité d'émetteur de billets, le sujet de ce livre.

Dès l'avant-guerre, la pression économique est forte. Les craintes de pénurie de billets qui conduisent à l'émission de billets « de secours », les fameuses coupures de 300 francs et 3000 francs, mais aussi les travaux préparatifs pour des billets de 5000 francs et 10000 francs. L'immédiat avant-guerre, c'est aussi la crainte d'une déstabilisation monétaire au travers de faux allemands.

La défaite de 1940 est rapide et désorganise la circulation monétaire. Les termes de l'armistice sont durs et très favorables à l'Allemagne. Les frais d'occupation exigés sont exorbitants et le taux de conversion du Reichsmark passe de 11 à 20 francs ! Suite à l'effondrement des armées alliées, la pénurie de billets est criante et les villes ou départements sont réduits à imprimer leurs propres billets. Le travail de la Banque de France sera de rétablir au plus tôt l'approvisionnement en billets.

Mais le principal souci de la Banque de France sera de se soustraire de la politique de prévarication de l'Allemagne nazie, à commencer par les immenses réserves d'or qui sont transférées en Afrique du Nord puis au Sénégal dès juin 1940. Jalouse de son indépendance en temps de paix, la Banque de France tente de maintenir cette indépendance face aux autorités d'occupation et à celles de Vichy qui tentent de ménager l'occupant. Rappelons que la Banque de France reste alors

une institution privée qui ne sera nationalisée que le 1er janvier 1946 par le général de Gaulle. Au cœur des préoccupations figurent donc l'iconographie des billets qui ne doit froisser ni l'occupant, ni le gouvernement de Vichy tout en respectant la légendaire neutralité de la banque, ainsi que la nécessité de disposer de billets de réserve pour un « après » qui tarde à venir. Parallèlement, la France Libre parvient à rallier de plus en plus de territoires de l'Empire français et met en place des institutions financières propres avec la fabrication et la mise en circulation de leurs propres billets. Les territoires restés fidèle à Pétain doivent aussi compter sur leurs maigres moyens pour assurer l'émission de billets de circulation. De leurs côtés, les mouvements de la Résistance intérieure de plus en plus actifs cherchent à se financer, et comme les réserves de billets français détenus en Angleterre et en Irlande sont limités, les maquis se livrent à de rocambolesques réquisitions auxquelles les succursales et convois de la Banque de France n'échappent pas.

La libération de la France n'est pas sans poser de problèmes. Soumise aux derniers pillages allemands, la banque de France doit aussi assurer l'avenir et parer la pénurie de billets. Les très controversés billets américains sont mis en circulation mais sont loin de satisfaire l'orgueil national de la population, et des nouvelles autorités d'autant plus qu'ils sont facilement falsifiés par les très nombreux imprimeurs clandestins agueris par les années de résistance. Ils sont progressivement remplacés par la Banque de France qui procède à des vastes opérations d'échange. Deux nombres permettent de mieux mesurer l'ampleur de ce bouleversement : en 1938, les Français de métropole disposaient de quatre coupures pour leurs transactions. A la fin de la guerre, ce sont vingt-sept coupures différentes qui circulent.

L'auteur, Jean-Claude Camus a le bonheur d'être le responsable des collections numismatiques au service du Patrimoine historique et des archives de la Banque de France. C'est donc fort de la richesse des collections de billets et d'épreuves ainsi que des archives de la Banque de France qu'a été rédigé et illustré cet ouvrage. Le lecteur découvrira de nombreux billets et épreuves inédits tels que le projet du 10 Francs « fantassin » de 1939 par Lucien Jonas ou celui du billet Vauban. Les archives sont tout autant riches et passionnantes, voire amusantes, comme ce bon de réquisition d'un groupe de résistants FTPF-FFI sur lequel est inscrit « toute la caisse de la Banque de France » en lieu et place du montant réquisitionné, une réquisition qui tient plus du braquage que de la simple réquisition !

Ouvrage illustré de l'histoire du billet français sur cette période bien précise, ce livre est passionnant et se lit avec plaisir. Le format est agréable et la mise en page soignée. Les illustrations en couleur sont très nombreuses et de qualité. Enfin, le prix est très raisonnable. Que demander de plus ?

*Billets en guerre 1938-1948* par Jean-Claude Camus, Paris 2020, broché (18,8 x 24,1 cm) 136 pages, 19,90 €.

Déjà paru, du même auteur :

*Les billets secrets de la Banque de France*, Paris 2017, relié, (19,5 x 24 cm), 96 pages, illustrations en couleur, 18 €.

Laurent COMPAROT

# OUVRAGE CONSACRÉ AUX MONNAIES ROYALES ET DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

MANCOLISTE POUR LES MONNAIES D'OR  
FRAPPÉES SUR DES FLANS DE CONVERSION  
(FLANS NEUFS) ENTRE 1690 ET 1700

L'ouvrage consacré aux monnaies royales et de la Révolution françaises frappées entre 1610 et 1794 arrive à son terme. Il reste encore quelques ajustements à faire pour l'atelier monétaire de Paris et la période révolutionnaire, de bonnes relectures et quelques informations de dernière minute de collectionneurs spécialisés... sans oublier la mise en page. L'ouvrage sera précédé d'une introduction développée expliquant notamment les procédés de fabrication, la surveillance des fabrications, la lutte contre le faux monnayage. Cette partie sera illustrée à l'aide de gravures et d'aquarelles d'époque, la plupart inédites. Pour le moment, 10 526 monnaies ont été retrouvées, soit les deux-tiers des 15 891 qui ont été frappées (chiffre *a minima*). Afin de compléter cet ouvrage avant sa parution, vous trouverez ci-après une mancoliste des doubles louis, louis et demi-louis d'or frappés sur des flans de conversion (flans neufs) entre 1690 et 1700, dont la frappe est attestée par les archives mais pour lesquels nous n'avons pas retrouvé d'exemplaires. Nous serions ravis de pouvoir en recevoir une photographie ou une référence à une vente passée pour les collectionneurs avisés s'étant livrés au dépouillement de catalogues de vente.



**Doubles louis d'or dits « à l'écu » (flan de conversion dit « flan neuf »)**

**Aix-en-Provence (&) : 1691, 1692**

Amiens (X) : 1690, 1691, 1692

Bourges (Y) : 1691, 1692, 1693

Dijon (P) : 1693

Limoges (I) : 1693

Metz (M couronnée) : 1691

Poitiers (G) : 1690, 1691, 1692, 1693

Rennes (9) : 1690, 1691, 1692, 1693

Riom (O) : 1692

La Rochelle (H) : 1691, 1692

Rouen (B) : 1692, 1693

Toulouse (M) : 1690, 1692, 1693

Troyes (S couronnée) : 1691, 1692, 1693

**Louis d'or dits « à l'écu » (flan de conversion dit « flan neuf »)**

**Aix-en-Provence (&) : 1691, 1693**

Amiens (X) : 1690, 1691, 1692, 1693

Bayonne (L) : 1692, 1693

Bordeaux (K) : 1690, 1692, 1693

Dijon (P) : 1690, 1692, 1693

Lille (L couronnée) : 1693

Limoges (I) : 1692, 1693

Metz (M couronnée) : 1692

Montpellier (N) : 1692, 1693

Paris (A) : 1691, 1692, 1693

Poitiers (G) : 1690, 1691

Reims (S) : 1691, 1693

Rennes (9) : 1690, 1691, 1692, 1693

Riom (O) : 1692, 1693

La Rochelle (H) : 1692

Toulouse (M) : 1690

Tours (E) : 1692, 1693

Troyes (S couronnée) : 1691, 1692



**Doubles louis d'or dits « aux quatre L » (flan de conversion dit « flan neuf »)**

Aix-en-Provence (&) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699

Amiens (X) : 1694, 1695, 1696, 1698, 1699

Bayonne (L) : 1694, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700

Besançon (CC) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699

Bordeaux (K) : 1697, 1699, 1700

Bourges (Y) : 1695, 1696, 1697, 1698

Caen (C) : 1695, 1696, 1697, 1700

Dijon (P) : 1695, 1696, 1697, 1698, 1699

Limoges : 1694, 1695, 1699

Lyon (D) : 1698, 1699

Metz (AA) : 1696, 1699

Montpellier (N) : 1699, 1700

Nantes (T) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698

Paris (A) : 1700

Poitiers (G) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698

Riom (O) : 1694, 1696

Troyes (V) : 1694, 1695, 1696, 1699

La Rochelle (H) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700

Rennes (9) : 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1699

Rouen (B) : 1694, 1695, 1696, 1697, 1698

Strasbourg (BB) : 1697, 1698, 1699, 1700

Toulouse (M) : 1694, 1695, 1698, 1699, 1700

**Louis d'or dits « aux quatre L » (flan de conversion dit « flan neuf »)**

Aix-en-Provence (&) : 1700

Amiens (X) : 1694, 1695, 1696, 1697

Bayonne (L) : 1693, 1700

Besançon (CC) : 1699

Bordeaux (K) : 1694, 1695, 1696, 1700

Bourges (Y) : 1699

Dijon (P) : 1695, 1700

Lille (W) : 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700

Limoges (I) : 1693, 1694, 1695, 1696

Lyon (D) : 1693, 1697, 1698

Montpellier (N) : 1695, 1696, 1698, 1699

Nantes (T) : 1699

Paris (A) : 1694, 1697, 1699, 1700

## OUVRAGE CONSACRÉ AUX MONNAIES ROYALES ET DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Reims (S) : 1693, 1695, 1696, 1697, 1699, 1700  
Rennes (9) : 1695, 1696  
Riom (O) : 1693, 1697, 1698  
Rochelle (La) : 1699  
Rouen (B) : 1699  
Toulouse (M) : 1699, 1700  
Tours (E) : 1693, 1694, 1695, 1696, 1698, 1699  
Troyes (V) : 1699

**Demi-louis d'or dits « aux quatre L » (flan de conversion dit « flan neuf »)**

Troyes (V) : 1699.

### MANCOLISTE POUR LES LIARDS DITS « AU BUSTE ÂGÉ » DE LOUIS XIV

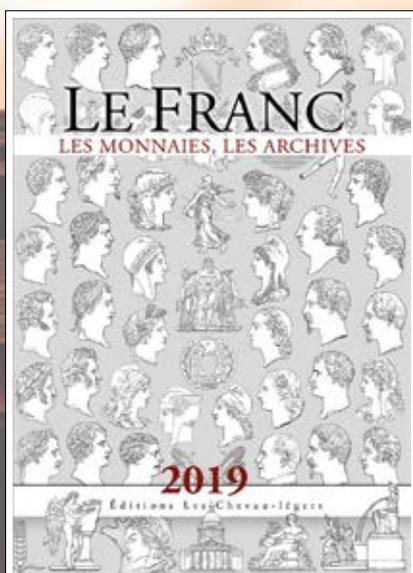


Les monnaies d'argent et d'or faisaient l'objet de mise en boîte souvent consignées dans des registres récapitulatifs qui nous sont parvenus. Les liards de cuivre, en métal vil, ne faisaient pas l'objet de mise en boîte et nombre de registres de délivrances ne nous sont pas parvenus. Ainsi est-il impossible d'établir, à partir des archives, une liste précise de tous les millésimes frappés par atelier. Nous savons que des liards ont été frappés à Bayonne (L) et Dijon (P) en 1693, et Tours (E) en 1696 mais nous n'en avons pas retrouvé d'exemplaires.

Nous donnons ci-après une liste des liards que nous avons pu examiner. Si vous possédez des liards qui ne figurent pas dans cette liste nous serions ravis d'en recevoir une photographie.

Aix-en-Provence (&) : 1693, 1694, 1698 et 1699  
Amiens (X) : 1693-1699  
Bayonne (L) : 1698-1699  
Besançon (CC) : 1698  
Bordeaux (K) : 1693-1694, 1696, 1698  
Bourges (Y) : 1698-1699  
Dijon (P) : 1695, 1697-1698  
Limoges (I) : 1696-1697  
Lille (L couronnée) : 1693-1702  
Lille (W) : 1707  
Lyon (D) : 1693-1696, 1699  
Metz (AA) : 1694, 1697  
Metz (M couronnée) : 1693  
Montpellier (N) : 1693-1697  
Nantes (T) : 1696-1699  
Poitiers (G) : 1696-1698  
La Rochelle (H) : 1693, 1695-1696  
Paris (A) : 1693-1698, 1701  
Pau (vache) : 1693-1699  
Reims (S) : 1693, 1697-1698  
Riom (O) : 1693-1699  
Rouen (B) : 1693-1700  
Toulouse (M) : 1694, 1697  
Tours (E) : 1693-1695, 1697-1699  
Troyes (S couronnée) : 1693  
Troyes (V) : 1693, 1695, 1697, 1698

*Arnaud CLAIRAND*



**LE FRANC LES MONNAIES,  
LES ARCHIVES**  
réf. LF2019

**59 €**

## UNE MONNAIE SPÉCIFIQUE RÉVÉLÉE PAR LES ARCHIVES

UNE MONNAIE SPÉCIFIQUE  
RÉVÉLÉE PAR LES ARCHIVES :  
LA PIÈCE DE 30 SOLS D'ARGENT  
DE LOUIS XIV,  
FRAPPÉE À BOURGES DE 1658 À 1662

Appelée souvent improprement « demi-écu » alors qu'il n'existe pas d'écu, cette pièce frappée isolément ne s'inscrit pas dans la série de l'écu blanc (60 sols) avec ses divisions de 30, 15 et 5 sols : elle est seule de son état et elle ne montre ni le portrait dit « à la mèche longue » ni le portrait dit « au buste juvénile ».

Dans la collection Paul Bordeaux vendue en 1927 figurait un exemplaire (n° 1238) de cette pièce très particulière de Bourges, au millésime 1659. Bien que signalée comme « inédite » du fait qu'elle avait échappé à l'attention des auteurs de référence (Bessy-Journet 1850, Hoffmann 1878, Ciani 1926), elle ne fut pas étudiée. En 1947, Paul Lafolie en présente un autre exemplaire, millésimé 1658, à la Société française de numismatique (*BSFN*, 1947, p. 97) mais il n'en fut tiré aucune conclusion malgré une intervention intéressante de Pierre Prieur concernant cette pièce.

Dans les années 1970, Robert Victoor et Félix Couchard publièrent d'autres exemplaires de cette pièce dans *Numismatique et Change* (n° 31, juin 1975 puis n° 55, septembre 1977) en les accompagnant de commentaires parfois fantaisistes. Enfin, après une apparition d'un exemplaire au millésime 1661 dans la collection Montalant (vente Vinchon, décembre 1977, n° 254) classé par erreur à Troyes d'après une expertise de F. Droulers, la pièce fut publiée dans le *Gadoury-Droulers blanc* de 1978 (n° 173) avec cette mention : « 1/2 écus, type hybride [...] l'avers de cette pièce est assez proche du lis d'argent, mais la chevelure est plus fournie, le drapé un peu différent et le module de la pièce plus large. Ce type est spécifique à Bourges ».

Quarante ans plus tard, on peut lire dans l'édition 2018 du *Gadoury blanc* (5<sup>e</sup> édition), sous le titre « 1/2 écu de Bourges », la même mention qui n'a pas changé. Entre-temps, l'étude des archives a permis de découvrir les motifs de la frappe de cette monnaie ainsi que les raisons de ses caractéristiques particulières, rejetant dans l'oubli les spéculations intellectuelles de R. Victoor, F. Couchard et autres, totalement fausses et ne présentant de ce fait aucun intérêt.



### L'apport des archives

Il est considérable car il permet de reconstituer la genèse de la fabrication de la pièce. Le contenu des boîtes 413, 414 et 415 de la sous-série Z<sup>1b</sup> est révélateur. En février 1657, la Monnaie de Bourges est tombée en chômage. En juillet 1658, un certain Jean Chailloux est commis par la Cour des monnaies, suite à une inspection de celle-ci, pour reprendre le travail dans cet atelier de petite importance. Chailloux choisit alors

pour différent un caillou qui correspond à son nom, caillou se disant en berrichon « chaillou ». [NDLR, en patois poitevin, une pierre ou un caillou est une « chaille »].

Chailloux constate rapidement que l'office de graveur est vacant et qu'il ne peut trouver un graveur de substitution parmi les orfèvres de la ville. Il s'adresse alors à la Cour des monnaies pour obtenir de Paris la délivrance de poinçons et de carrés entièrement gravés pour suppléer à l'absence du graveur. Le registre Z<sup>1b</sup> 348A fait ainsi connaître que Dufour, graveur particulier de la Monnaie de Paris, fournit alors des carrés à Chailloux.

À ce moment, les ateliers monétaires en activité dans le royaume fabriquent des pièces de 30 sols avec l'effigie de Louis XIV enfant, dite « à la mèche longue » créée en 1646 - et donc obsolète ? Dufour choisit de graver pour Bourges une pièce de 30 sols montrant un portrait inédit. Il s'inspire du portrait figurant sur le lys d'argent créé deux ans plus tôt, en 1656, par Jean Warin et qui n'a eu qu'une durée de vie très éphémère de quelques mois. Le portrait fourni par Dufour, pour la pièce de 30 sols de Bourges, est bien une imitation du portrait du lys d'argent de 1656 de Warin.



L'inexpérience de Chailloux et de ses monnayeurs entraîne plusieurs fois la cassure des coins et oblige Dufour à fournir plusieurs fois des carrés (cf. Registre AN, Z<sup>1b</sup> 348A) jusqu'au début de mars 1659. Dans la deuxième quinzaine de mars 1659 a lieu la remise d'un nouveau carré d'effigie : cette fois il n'est pas de Dufour mais de Warin lui-même et montre un portrait classique de Louis XIV dit au buste juvénile. Cette remise de carrés, venus de Paris, est la dernière.

En 1660, Chailloux étant toujours commis, Paris ne fournit plus de carrés. Chailloux fait alors appel à un graveur local qui réalise une affreuse monnaie qui montre toutes les apparences d'un faux. Cette situation ne pouvait perdurer en raison de l'activité du célèbre faussaire Thomas Mosnier, condamné à mort et pendu en 1654. On décide alors de reprendre des coins anciens de 1658-1659 et de les regraver en vue d'une nouvelle utilisation. On relève ainsi la présence d'un certain nombre d'exemplaires, aux millésimes 1661 et 1662 : on peut d'ailleurs y constater l'évolution du travail du graveur, d'un millésime à l'autre.

En mai 1662, l'attribution du bail général des monnaies de France à Denis Genisseau entraîne la fermeture de la Monnaie de Bourges. Elle ne sera rouverte qu'à l'occasion de la première réformation (décembre 1689).

En 1663 une enquête relative à la Monnaie de Bourges est menée à l'initiative de la Cour des monnaies qui rend un arrêt le 19 mars. Warin a déclaré à la Cour que des louis d'or avaient été fabriqués à partir d'un poinçon raccommodé sur un de ses poinçons et que les pièces de 30 sols n'avaient pas été gravées par ses soins.

## UNE MONNAIE SPÉCIFIQUE RÉVÉLÉE PAR LES ARCHIVES

Telle est l'histoire de la pièce de 30 sols de Bourges, comme nous la connaissons aujourd'hui depuis ma communication aux Journées numismatiques de Bourges en 2012 (*BSFN*, juin 2012, p. 189-196). Sans les archives, nous en serions encore aux spéculations de R. Victoor, F. Couchard et autres des années 1970.

La connaissance et la maîtrise des archives sont ainsi déterminantes dans la connaissance exacte et précise des monnaies de la période Louis XIII-Louis XVI. Sans le recours aux archives, on peut être amené à écrire n'importe quoi, à mélanger constamment le vrai et le faux.

Je dédie le présent article à mon ami Arnaud CLAIRAND qui travaille depuis plus de 25 ans dans les archives. Son prochain ouvrage, tellement attendu, doit nous livrer enfin le résultat de ses investigations. Je ne doute pas une seconde qu'il sera passionnant et qu'il renouvellera entièrement, grâce à l'exploitation des archives, la connaissance que nous avons jusqu'à présent des monnaies des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, si passionnantes à découvrir et à étudier.

*Christian CHARLET.*

### IN MEMORIAM

#### JEAN DUPLESSY (18 JUIN 1929-25 NOVEMBRE 2020)

**N**ous venons d'apprendre le décès de Jean Duplessy survenu le 25 novembre 2020. Jean Duplessy, ingénieur de recherches au CNRS, fut pendant de nombreuses années détaché auprès du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (actuel département des Monnaies, Médailles et Antiques). L'une de ses tâches fut la publication de l'inventaire des trésors monétaires découverts en France, dont il a publié deux tomes. Le premier a paru en 1985 et couvre la période 751-1223, le second a été publié dix ans plus tard et porte sur la période 1223-1385. Ce travail a été réalisé en grande partie à partir du travail de recension et de dépouillement initié par Jean Lafaurie. Il est principalement connu pour ses nombreux articles et ouvrages relatifs aux monnaies royales et seigneuriales françaises. Il prit sa retraite en 1994, mais pendant 16 ans continua ses recherches en nous livrant deux tomes consacrés aux monnaies féodales (maison Platt, 2004 et 2010). Il laisse une œuvre inachevée. Ce travail de compilation n'est malheureusement pas toujours du meilleur aloi. L'ouvrage du regretté Dominique Legros – que Jean Duplessy aimait tant à critiquer – lui était bien supérieur en de nombreux points. En effet, chaque information y était détaillée, avec des références bibliographiques fiables

et des propositions de datation reposant sur l'étude des dépôts monétaires. Je l'ai connu quelques années avant sa retraite, à mes débuts dans la numismatique. Je me souviens de la première fois où je lui avais adressé la parole, assez intimidé par l'auteur de l'ouvrage *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI* qui était alors mon livre de chevet. Politiquement, il arborait certaines idées que beaucoup d'entre nous réprouvaient et ce à très juste titre. Il avait une attitude souvent cabotine, aimant souvent à relever les erreurs des autres numismates et en faisait part à ses collègues de travail avec un air emprunt de jovialité. Je me souviens parfaitement de son bureau situé au sous-sol du Cabinet des médailles, à côté de la salle dévolue aux monnaies grecques. Il prit sa retraite sans avoir vraiment rangé les placards de son bureau ; cette tâche revint à son successeur Michel Popoff. Outre les monographies précitées, importantes pour la numismatique française, Jean Duplessy a publié de nombreux articles portant sur des inédits ou des études de trésors monétaires (Bousais, La Fontaine-Simon, Royville, Vaucé, Vauclair...). En outre, il était président d'honneur de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques.

*Arnaud CLAIRAND*

### IN MEMORIAM

#### JEAN BELAUBRE (NOVEMBRE 1931-DÉCEMBRE 2020)

**N**ous venons d'apprendre le décès de Jean Belaubre. Inspecteur des impôts, en 1964 il fut détaché auprès de la Monnaie de Paris. Il s'occupa dans un premier temps du service de documentation pour le suivi du lancement des médailles éditées en collection générale puis fut chargé des collections numismatiques. Il a participé à monter le premier musée de la Monnaie de Paris inauguré en 1987, aux côtés de Jean-Luc Desnier, Bruno Collin et Katherine Gruel. Il eut à vivre la triste affaire du pillage d'une partie des collections de la Monnaie de Paris (affaire Française

Verne, sous-directrice de la Monnaie de Paris ayant éclaté dès fin 1983). Il est notamment connu pour la publication du trésor d'Uzès et des deux tomes consacrés aux collections médiévales (l'ère du gros et l'ère du denier dont la cheville ouvrière fut Jean-Luc Desnier). Il vouait une passion particulière aux soldats de plomb. Il fut un temps membre du bureau de la Société Française de Numismatique. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

*Arnaud CLAIRAND*

## PARTICULARITÉS SUR L'ÉVALUATION DES MONNAIES LORS DU GRADING

J'achète de préférence des monnaies gradées, je suis en faveur de ce système et cela pour plusieurs raisons :

- C'est une protection contre les pièces fausses et/ou altérées. Malheureusement l'altération des monnaies n'est pas rare et pour un collectionneur ce n'est pas toujours évident de « voir » qu'une légère strie sur la joue a été habilement effacée, ou une chevelure très légèrement retouchée... comment prendre en compte un nettoyage, est-il léger ou pas ?

- C'est une garantie pour l'acheteur qui peut être très loin.

- L'évaluation est objective et elle est reconnue mondialement pour les monnaies gradées NGC et PCGS principalement.

- Le support protège la monnaie des coups, salissures...

- Cela simplifie l'opération de vente, l'acheteur ne peut pas vous dire « c'est un TTB, elle a les défauts suivants...alors que la monnaie est gradée MS62 » et vous pouvez vendre n'importe où.

- L'estimation de votre collection est beaucoup plus précise et simple pour vous et vos héritiers ; pas besoin d'experts ou de professionnels. D'une part vous risquez moins de vous faire « rouler dans la farine » par un acheteur potentiel et d'autre part vous pouvez chercher sur internet des monnaies identiques à la vôtre apparues lors de ventes aux enchères et noter les informations qui vous intéressent. Surtout, ne pas tenir compte des sites qui vous donnent une estimation, regarder uniquement les résultats de ventes aux enchères qui sont le vrai indicateur du marché numismatique.

Il faut cependant remarquer que ce système d'évaluation de l'état d'usure d'une monnaie n'est pas parfait, ce n'est pas d'une rigueur mathématique pour la simple raison que cela ne peut pas être ainsi.

Si par exemple on fixait que pour qu'une monnaie soit considérée MS62 (SUP), il faudrait au maximum cinq petites marques, plusieurs questions se poseraient alors :

- Qu'est-ce qu'une petite marque ? Cela correspond à une certaine taille ou à une certaine profondeur ?

- Est-ce qu'une monnaie avec six très petites marques ne va pas être MS62 alors qu'une autre avec cinq marques plus importantes va être MS62 ?

En réalité, c'est impossible à résoudre pour la simple raison que ce n'est pas possible.

Personnellement, je considère que ce système est valable pour les monnaies frappées à partir de 1800 approximativement, par contre il est bien plus délicat à utiliser pour les frappes antérieures. A mon avis, on ne peut pas utiliser les mêmes critères d'évaluation pour une monnaie qui a 400 ans ou 50 ans. CEPENDANT, étant donné qu'il y a un seul et unique critère d'évaluation, c'est alors le même qui s'applique à toutes les monnaies à exception des très anciennes, romaines, grecques...et cela je le comprends parfaitement.

J'ai entendu à maintes reprises des experts et professionnels montrer leur désaccord avec ce système d'évaluation avec des

propos qui se résumaient ainsi : les grandes maisons de vente ont « droit » à un grading plus soft.

Bien évidemment je comprenais cette réaction. D'une part le rôle d'expert disparaissait, et avec lui le grading : une fois qu'une monnaie est sous coque, quelle est la valeur ajoutée de l'expert ? D'autre part, on évite ainsi l'évaluation subjective du vendeur telle que TTB++, presque SUP, SUP-...

Avec le temps, j'ai pu constater que quelques monnaies qui étaient vendues non-gradées et que je savais nettoyées pour les avoir vues personnellement, réapparaissaient ultérieurement dans d'autres ventes mais cette fois gradées PF62 ou SP62. Sachant que dans le cas d'une monnaie légèrement nettoyée, celle-ci n'a pas de grade mais sera UNC-cleaned, comment est-il possible que ces monnaies que je savais nettoyées - et pas légèrement -, soient gradées ?

J'ai actuellement la réponse et je vous la soumets car il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre ce qu'il en est. D'autant que cette information peut vous être très utile au moment de faire des choix, surtout dans le cas où vous n'avez pas vu physiquement une monnaie susceptible de vous intéresser :

Comme vous le savez, il existe pour certaines monnaies une frappe pour la mise en circulation et une frappe d'essai que l'on connaît sous l'appellation de flan bruni. De façon générale, les essais antérieurs à 1900 sont très recherchés et en général très chers, car ils sont dans la majorité des cas rares.

En fait, la façon de grader ces deux types de frappe est différente, c'est-à-dire que les paramètres pris en compte entre la frappe normale et l'essai ne sont pas les mêmes. Cela peut sembler paradoxal et à mon avis ça l'est, mais c'est la réalité et en voici l'explication :

Une monnaie émise pour la circulation sera évaluée par rapport à son usure due à la circulation. Par contre, un nettoyage n'est pas « normal », ce n'est pas dans l'ordre logique des choses. Maintenant, un flan bruni n'a pas été frappé pour être mis en circulation. Par conséquent, il ne devrait présenter aucune usure. Par contre, étant donné qu'il va reposer sur un plateau pour être présenté, il est logique de penser que, ma foi, la monnaie peut être nettoyée afin d'améliorer son visuel.

Pour conclure, avec le même nettoyage important sur une monnaie NEUVE de frappe courante et un flan bruni, la première sera obligatoirement UNC-cleaned, par contre la deuxième sera éventuellement PF61 ou PF62.

Donc dans le cas d'essais gradés 61 ou 62, il faut regarder de très près la monnaie car on peut avoir de mauvaises surprises. Le problème majeur surgit quand vous n'avez pas vu la monnaie en personne et que vous comptez entièrement sur le grade ; malheureusement une fois la monnaie payée, il n'y a aucun moyen de la rendre car le vendeur va s'appuyer sur le fait que la monnaie est gradée, qu'il n'a rien à voir avec l'évaluation de la qualité de la monnaie et par conséquent qu'il n'est en rien responsable.

Personnellement je n'ai rien de particulier contre les monnaies nettoyées dans la mesure où le prix de vente sera inférieur à celui de la monnaie non nettoyée et que je le sais en toute conscience. Le problème fait surface lorsque qu'une

monnaie est gradée et que je pense à tort que tout est indiqué dans le grade.

Il y a également quelque chose qui me chagrine avec le grading, c'est le fait que les défauts d'origine d'une pièce ne sont pas pris en compte et cela en particulier pour les monnaies anciennes telles que les royales.

Les stries d'ajustage sont très courantes sur les monnaies royales et, selon la profondeur et la localisation des stries, cela peut être pénalisant. Je vous présente deux monnaies qui ont exactement le même grade et je vous laisse comparer.



De toute évidence le prix de vente de ces deux monnaies sera complètement différent, car les collectionneurs ne sont pas aveugles, c'est bien pour cela qu'il faut bien regarder la monnaie et pas le grade.

Je ne rejette pas la faute sur les maisons de grading, car c'est très difficile dans de nombreux cas pour les royales par exemple d'avoir un certain critère cohérent, tout simplement à cause de la qualité de la frappe, des coins, des flans, l'ajustage... Il faut juste le savoir.

Finalement, j'ai entendu dire que l'on trouvait des monnaies fausses gradées, ce en quoi j'ai des doutes. Je veux bien admettre que parmi 20 ou 30 millions de monnaies gradées, quelques-unes aient des problèmes, mais il ne faut pas confondre fausse et refraque, chose qui est tout à fait diffé-

## PARTICULARITÉS SUR L'ÉVALUATION DES MONNAIES LORS DU GRADING

rente. Je m'explique : dans le cas des 2 sols et des demi-sols à la table de loi, qui sont des monnaies qui remontent à la Révolution française, il existe des refrappes, mais très souvent on trouve ces types de monnaies gradées or il n'est pas indiqué que c'est une refraque. Cependant, je tiens à signaler que dans les années 80 ou 90 en France, pour de grands experts comme par exemple Jean Vinchon, dont on ne peut pas mettre son honnêteté et ses compétences en doute, car c'était un expert hors pair, ces pièces étaient considérées comme une frappe de l'époque révolutionnaire. C'est par la suite qu'il a été démontré qu'il existait une frappe postérieure que les professionnels différencient de nos jours.

Dans de nombreux domaines de collection, il faut avoir des connaissances solides et je le conseille fortement, car ces monnaies ne sont généralement pas gradées (car très difficiles à grader) et l'amateur vole donc de ses propres ailes, avec les risques que cela suppose.

*Yves BLOT*



Vous voulez développer la numismatique moderne française?  
 Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?  
 Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?  
 Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?  
**Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc**  
[www.amisdufranc.org](http://www.amisdufranc.org)

Les Amis du Franc c'est :  
 - Plus de 3500 articles en ligne  
 - Un forum de discussion  
   - Le site Dupré  
   - Une newsletter

## DES MONNAIES COURANTES

Le titre peut sembler paradoxal, mais c'est la réalité pour de nombreuses séries.

Bien que la frappe de certaines émissions soit de plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, il est parfois très rare de trouver de nos jours des exemplaires proches de l'état de frappe. D'une part, c'est logique de penser que plus on recule dans le temps, plus on retrouve fréquemment ce cas de figure et d'autre part plus la taille de la pièce est importante, plus la proportion de monnaies en bel état par rapport à la quantité frappée diminue.

Certains vont se dire que mes articles font uniquement référence à des monnaies de qualité supérieure, ce qui n'est pas faux. Il y a en fait selon mon point de vue, deux façons de collectionner pour éviter des déboires :

- Vous ne prenez pas en compte l'état de conservation d'une monnaie, car vous êtes à la recherche de variétés, d'erreurs de frappe... pour une série comme par exemple la décime, Union et Force ou autres... que vous ne trouverez que très rarement dans un très bel état. Il se peut également que vous ne disposiez pas d'un budget élevé et par conséquent vous prenez tout ce qui vous tombe entre les mains, dans ce cas de figure, l'acquisition de lots peut s'avérer intéressante. Dans ces deux cas, les monnaies ne doivent pas avoir un prix très élevé et ce type de collection est tout à fait légitime, l'idée principale étant toujours de se faire plaisir. Vous n'espérez pas en toute connaissance de cause faire un bénéfice lors de la vente de votre collection, mais cela vous passionne.

- Vous essayez d'acquérir des exemplaires d'une certaine qualité et dans ce cas, je conseille de rechercher les exemplaires au minimum d'un beau TTb. La raison est simple, une belle pièce conserve mieux sa valeur marchande qu'une monnaie de qualité moyenne et cela vous pouvez le constater lors de ventes aux enchères. Il faut savoir que les monnaies en état B ou TB dont vous ferez l'acquisition seront difficilement vendables et le fait que les monnaies soient anciennes n'y change rien. Vous me direz que si on collectionne, c'est avant tout par passion et non pour gagner de l'argent, mais on peut se faire plaisir de la même façon en recherchant des monnaies de meilleure qualité. Le plaisir n'est pas directement proportionnel à la quantité de monnaies.

Tout le monde est bien évidemment libre de ses choix et ceci étant dit, revenons à nos moutons.

A partir des quantités gradées par NGC et PCGS, voici un premier exemple pour illustrer le fait que la rareté est « relative » comme dirait Einstein.

Type	Quantité frappée	MS64	MS65 et +	Total	%
10 ct 1905 Dupuis	950 000	10	3	13	0,00137
10 ct 1914 Lindauer	3 972		36	36	0,90

Le pourcentage représente le nombre d'exemplaires de qualité MS64 et supérieure par rapport à la quantité frappée. En comparant, cela signifie qu'à l'état « neuf », la 10 centimes de

1905 est beaucoup plus rare que celle de 1914. On peut conclure que bien qu'étant une monnaie que l'on trouve facilement - une monnaie par conséquent dite courante -, la pièce correspondant à l'année 1905 est rare en très belle qualité. Il est fort probable que d'autres monnaies de qualité de cette même année ne soient pas gradées, ce qui viendrait modifier le pourcentage. Mais à moins de trouver un rouleau ou un demi-rouleau dont les monnaies n'auraient donc pas circulé, ce pourcentage ne devrait pas varier énormément, car en général on ne trouve dans les collections qu'une seule pièce et même si elle est vraiment très belle, ce ne sera pas le cas pour les autres collections.

La 10 centimes Lindauer a été frappée à très peu d'exemplaires et « miraculeusement » de nombreux exemplaires intacts sont arrivés à nous.

Ce que je veux montrer à partir de cet exemple, c'est que la quantité frappée n'est pas une garantie absolue de rareté pour les états de conservation élevés.

Maintenant, reculons un peu dans le temps et allons regarder la série de 5 centimes Napoléon III à la tête laurée qui est à mon avis tout simplement magnifique. Cette série a une frappe totale de plus de 90 millions d'exemplaires et selon l'atelier et l'année, la frappe oscille entre 2,3 et 12 millions d'exemplaires, ce qui est relativement important. Cependant regardons de plus près ce qu'il en est. Vous trouverez dans le tableau suivant pour les ateliers de Strasbourg et Bordeaux, les exemplaires gradés à partir de MS63, c'est-à-dire splendide.

Année	Quantité frappée	MS63	MS64	MS65	MS66	MS67	Total	% note
1861BB	7.123.913	1	8	1		1	11	1,54
1861K	6,5 et 6,7	1	1	1			3	0,45
1862BB	8.583.899		1	1	1		3	0,35
1862K	7.000.000	3	2	1			6	0,86
1863BB	2,3 et 3,4	2	3				5	1,75
1863K	9.437.336	5	1		1		7	0,74
1864BB	5 et 6,1	2	6	3	1	1	13	2,34
1864K	5.831.202	3	6	1	1	1	12	2,06
1865BB	7.225.750	2	3	2			7	0,97

Notes :

- Le chiffre correspondant à % correspond au nombre d'exemplaires de qualité MS63 et au-dessus par million de monnaies frappées.
- Dans la colonne quantité frappée, le nombre indiqué 6,5 et 6,7 signifie entre 6,5 et 6,7 millions d'exemplaires frappés.

Le constat est sans équivoque, les exemplaires FDC (MS65 et plus) se comptent sur les doigts d'une main pour TOUTES les années et pour les DEUX ateliers ! Avec des frappes de 7, 8 ou 9 millions d'exemplaires, il y a jusqu'au jour d'aujourd'hui un, deux ou trois exemplaires FDC, c'est tout simplement inimaginable et pourtant c'est la réalité.

Lorsque l'on regarde la colonne pourcentage (voir note), on se rend compte que dans de nombreux cas, il y a moins d'un exemplaire de qualité SPL ou FDC par million d'exemplaires frappés, c'est incroyable !

## LA RARETÉ DES MONNAIES COURANTES

Quant aux cotes, elles tournent autour de 500€ pour des exemplaires FDC des différentes années et ateliers, ce qui n'est finalement pas cher payer pour des monnaies très rares, mais apparemment, c'est le prix que les collectionneurs sont disposés à payer.

Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi cette série. Un concours de circonstances fait que les trois exemplaires connus de qualité MS67 sont proposés chez Palombo (Genève), ce qui est vraiment rare. Je suppose qu'à une certaine époque, un amateur averti a fait l'achat de ces pièces avec d'autres monnaies de Napoléon III et qu'il les remet sur le marché. Sinon, comment expliquer que d'un seul coup on trouve 30 monnaies en cuivre de Napoléon III, toutes FDC. Le détail qu'il est intéressant de remarquer est que le prix de départ des exemplaires en MS67 est de 1 500€, c'est-à-dire bien plus élevé que la cote établie. Cela est tout à fait logique, à monnaies exceptionnelles, prix exceptionnels.

D'ailleurs, un commentaire à ce sujet, c'est-à-dire au sujet du prix de départ des lots dont il y a deux philosophies différentes selon l'expert :

Le prix de départ est bas, ce qui permettrait, dit-on, d'attirer plus de collectionneurs. Vous allez donc avoir dans la majorité des cas des résultats très supérieurs au prix de départ. Dans le cas particulier d'une monnaie splendide, ce rapport peut être de trois, quatre, voire plus.

Le prix de départ est élevé, parfois même au-dessus de la cote, mais cela prend en compte la rareté de la monnaie, la qualité et en particulier la réalité du marché.

Exemple : Supposons qu'une maison de vente propose la 100 francs 1865A en état FDC, la cote étant de l'ordre de 12 000€/15 000€, le premier expert établit un prix de départ de 3 000€, alors que pour le deuxième ce sera 15 000€.

Il ne faut pas rêver, de nos jours cette monnaie vaut au minimum 30 000€. Ce n'est pas pour autant que « l'erreur » est due aux catalogues de cotation, car les cotes ne peuvent pas suivre l'évolution constante des prix, en particulier pour des monnaies exceptionnelles en termes de qualité.

Je ne critique pas le choix du prix de départ qui est un point de vue personnel et quel que soit le prix de départ, lorsque je vois des monnaies qui me semblent « intéressantes » de par leur qualité et rareté, même dans des catalogues de petites maisons de vente de province (je veux dire par-là que je suppose (d'ailleurs à tort) que personne ne va regarder et donc qu'il y aura des possibilités intéressantes), je constate que les prix réalisés sont fous. En fait, à travers internet, rien ne reste « secret », c'est une évidence que j'ai constatée plusieurs fois.

L'époque où, lors d'une petite vente, on pouvait trouver des choses intéressantes à moindre coût, a pratiquement disparu. Seuls les experts qui tombent sur une monnaie flan bruni non signalée dans le catalogue ou une très belle royale en or tirent leur épingle du jeu car ils ont les clients potentiels derrière eux.

Je vous laisse le plaisir d'admirer les trois monnaies présentées chez Palombo lors de la vente du 12 décembre 2020.



Images courtoisie de : [www.maison-palombo-geneve.com](http://www.maison-palombo-geneve.com)

Je continue à reculer dans le temps et je regarde ce qu'il en est de la monnaie de 12 deniers au type FRANCOIS (AN3/AN5), qui a plusieurs particularités : C'est la dernière série émise en denier, l'effigie de Louis XVI disparaît des monnaies de moindre valeur faciale comme celle-ci et finalement, c'est la seule monnaie gravée par Duvivier, alors qu'Augustin Dupré grave toutes les autres dénominations.

La frappe de cette monnaie est importante étant donné son utilisation journalière dans les commerces et 120 millions d'exemplaires sont frappés à l'époque, ce qui correspond à une frappe relativement importante. Comme à mon habitude, je regarde les exemplaires de haute qualité sur les sites de NGC et PCGS à partir de MS63, c'est-à-dire SPL. Et voilà le résultat :

Année	MS63	MS64	MS65	MS66	Total
1791A	9	3	3	0	15
1791D	7	37	8	0	52
1792	10	10	1	1	22
1793	0	0	0	0	0
Total	26	50	12	1	
%0000 note	0,22	0,42	0,1	0,0083	

Note : Le pourcentage est calculé pour un million d'exemplaires frappés.

## DES MONNAIES COURANTES

J'ai séparé les chiffres correspondant aux ateliers de Lyon et Paris pour l'année 1791, à cause de la quantité d'exemplaires de qualité gradés pour cette année-là. Comme on peut le constater, de nos jours il existe 52 monnaies en état splendide ou Fleur de Coin pour l'atelier de Lyon, ce qui semble particulièrement élevé par rapport aux autres résultats. J'en déduis qu'un lot intact de ces pièces a sûrement été trouvé à une époque récente. Il ne faut pas oublier que sous la Révolution de nombreux citoyens ont « planqué » l'argent dont la possession était interdite, ce qui fait que l'on trouve sur le marché numismatique de nombreux Louis d'or et écus à l'effigie de Louis XVI.

À part l'année 1791 et en particulier pour l'atelier de Lyon, les monnaies des autres ateliers pour 1791, ainsi que pour l'année 1792 sont rares. Quant à l'année 1793, j'ai vérifié à deux fois les chiffres car cela me semble invraisemblable. Il n'y a aucune monnaie gradée SPL ou FDC, c'est tout simplement incroyable !

CGB a vendu plus de 1 000 pièces de ce type et ce n'est donc pas une monnaie que l'on puisse décrire comme rare, loin de là. Par contre les très belles pièces à l'exception de l'année 1791 pour l'atelier de Lyon sont rares ou très rares. Quant aux cotes, il faut compter autour de 500€ pour une monnaie en qualité SPL et 1 400€ pour un exemplaire FDC, ce qui finalement n'est pas excessif. Par contre, pour trouver une monnaie FDC il faut être patient.

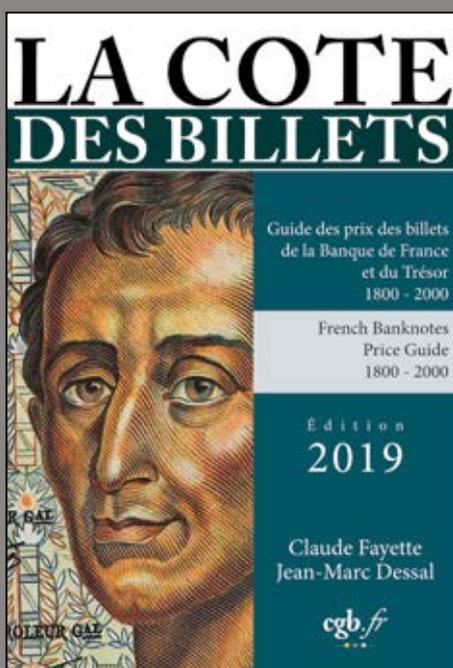
Voici deux images d'exemplaires MS65, un de l'atelier de Paris et l'autre de Lyon : on peut remarquer que pour la pièce frappée à Lyon la légende à l'avert et au revers est tronquée, ce qui signifie que pour trouver une pièce de 12 deniers avec la

légende complète et une belle frappe, ce n'est pas évident du tout, bien au contraire.



Aimant beaucoup l'histoire, ce que je trouve passionnant en tant que collectionneur est le lien étroit qui existe entre l'histoire et la numismatique, ainsi que la recherche associée à mon domaine de collection. Les catalogues de cotation sont absolument nécessaires car ils sont une source indispensable d'informations, mais pour vraiment « connaître » une série, il faut aller plus loin.

*Yves BLOT*



LA COTE  
DES BILLETS

CLAUDE FAYETTE  
ET JEAN-MARC DESSAL

19,90€  
réf. lc2019

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

## LES JETONS DE LA TENUE DES ETATS DE BRETAGNE DE 1683

Joseph Daniel, dans son ouvrage de référence sur les jetons des Etats de Bretagne, nous présente deux jetons pour la tenue de 1683 : les n°26 et 27. Mais il apparaît évident qu'il y a eu une erreur sur les photos qu'il nous présente puisqu'il s'agit du même type de jeton alors que dans ses descriptions l'avvers et le revers sont différents.

Si le n°26 correspond aux descriptions de J. Daniel, c'est donc celui de gauche sur les photos. Je vous propose en conséquence le jeton de droite comme portant le n°27. En effet l'effigie royale est différente, en particulier pour les boucles de cheveux au sommet du crâne et celles qui couvrent son épaule droite à la pointe du X de REX. Une autre différence existe

dans l'écart des lettres LV. Pour le revers, les différences sont également visibles dans les hermines du 3<sup>e</sup> quart de l'écu, dans les palmes de droite et la date encadrée par 2 points. Seul bémol : J. Daniel ne cite pas ces deux points, probablement une erreur dans la description !

Le musée Dobrée possède un exemplaire de ces jetons mais attribue à chacun d'eux le n°26. En revanche, il ne possède pas le jeton hybride au centre sur les photos. Ce dernier semble unique malgré son défaut de centrage : il a l'avvers du n°26 et le revers du n°27. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques à CGB.

Marc MEINIER



A gauche sur les photos le n°26, au centre le jeton hybride 26/27, à droite le n°27



## UN CLUB D'HISTOIRE NUMISMATIQUE ET PHILATÉLIQUE À SOLIERS (CALVADOS)

Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique, dont le siège est situé à Soliers (Calvados), vient de voir le jour. Il cherche à participer au développement des connaissances numismatiques et philatéliques de tout collectionneur et souhaite susciter la curiosité d'autres personnes dans ces deux domaines. Cette association, de type loi 1901, a pour objet de : « Permettre à ses adhérents de découvrir, de s'initier ou d'échanger sur l'histoire de la numismatique et de la philatélie, au travers de tout objet et activité s'y rapportant, au cours de réunions mensuelles, d'exposés voire de confé-

rences (privées ou publiques). Ces réunions seront basées sur le partage de la culture et des connaissances. Elles se dérouleront dans les valeurs de l'amitié entre participants ».

Lors des quatre réunions mensuelles, les adhérents pourront participer à diverses activités. Par exemple : présentation d'un livre spécialisé, revue de presse, étude technique d'un objet ou d'un sujet, exposé ou conférence et échanges entre adhérents.

Renseignements et informations complémentaires :  
Luc DARLET (06.56.71.13.40)  
ou [chinuphi@laposte.net](mailto:chinuphi@laposte.net)

## 225<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FRAPPE DES PREMIÈRES PIÈCES DE 5 FRANCS AYANT EU LIEU LE 8 JANVIER 1796

La première monnaie du système décimal est la 5 Décimes Régénération Française frappée au début de 1794, mais il est important de souligner qu'elle est associée à la livre tournois et non au franc. Il faut en effet attendre le 28 Thermidor An 3 (15/08/1795) pour aboutir aux lois de création monétaire des monnaies décimales en franc. Ces lois prévoient pour le cuivre des monnaies d'un centime, deux centimes, cinq centimes, d'un décime et de deux décimes et pour l'argent des monnaies d'un franc, de deux francs et de cinq francs.

La priorité de mise en œuvre est donnée à celle de la 5 Centimes en cuivre [CGB/BN N°201, pp.22-23]. Puis c'est le tour de la 5 Francs.

Les monnaies d'argent, créées par loi du 28 Thermidor an 3, sont prévues aux faciales de 5 Francs, 2 Francs et 1 Franc. Le type retenu est Hercule réunissant l'Égalité et la Liberté. Pour ce faire, il est demandé à Dupré de réutiliser le motif qu'il avait créé pour les assignats de 1 000 Francs et 10 000 Francs avec une nuance essentielle : Hercule ne piétine plus les attributs royaux !

À l'invitation du ministre des Finances du 30 Thermidor An 3 (15/08/1795) de *faire sans délai les préparatifs qui peuvent en accélérer l'exécution* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms170], l'agence lui répond : « *Nous vous prions d'ordonner au dépositaire du poinçon original qui a servi pour les assignats de 10,000<sup>e</sup> et dont le type a été adopté pour la nouvelle monnaie de nous le faire remettre sur le champ afin que nous puissions le transmettre au graveur...*

*C'est sûrement par inadvertance que vous avez fait décréter que le franc et le double franc porteraient sur la tranche les mots garantie nationale. La petitesse de ces pièces rend cette disposition inexécutable. Il sera donc indispensable que vous fassiez rendre un décret pour rectifier cette erreur, et pour déclarer que la pièce de 5 Francs seulement portera les mots de garantie nationale.* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms113].

Le 2 Fructidor An 3 (19/08/1795) le directeur des artistes des Assignats « *mande qu'en exécution de l'arrêté du Comité des Assignats et Monnaies, il envoie par le citoyen Chevalier Inspecteur en chef des artistes le poinçon original et la matrice représentant la figure d'hercule qui sert de timbre à l'assignat de 10 000 francs.* »

« *L'agence ayant reçu en effet la matrice et le poinçon sus désignés a arrêté d'en délivrer un récépissé au C<sup>n</sup> Chevalier pour servir de décharge au directeur des assignats. Immédiatement après l'agence a invité le citoyen Dupré graveur à se rendre sur le champ pour recevoir la matrice et le poinçon où est gravé la figure d'hercule qui unit l'égalité à la liberté et cet artiste s'y étant transporté sans délai l'agence les lui a remis sur son récépissé et l'engage à en faire l'emploi déterminé par la loi du 28 Thermidor.* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms170].

Le 1<sup>er</sup> jour complémentaire An 3 (17/09/1795), l'Agence écrit à Dupré : « *Nous vous invitons... à vous occuper sans délai de la formation des poinçons, matrices et carrés nécessaires pour les cinq francs conformément au type décrété le 28 Thermidor, puisque vous avez promis le 28 fructidor aux représentants du peuple Thiebaut et Vernier de faire en sorte que cette pièce fut frappée dans le délai d'un mois... Vous vous rappelez sans doute que suivant les intentions du Comité des Assignats et monnaies, il ne faut pas mettre sur la pièce de 5 francs le sceptre et la couronne brisée qui se trouve dans l'assignat de 10 000 francs.* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms113].



Epreuve du timbre sec des assignats de 10 000 F

© Collections du musée Carnavalet-Histoire de Paris / Photo ADF / NM1503

Avec la mise en œuvre de la pièce de 5 centimes et le démarrage d'une centralisation à Paris de la fabrication des coins, le démarrage de la 5 Francs prend un peu de retard.

Le 1<sup>er</sup> Frimaire An 4 (22/11/1795), l'Administration écrit à Dupré : « *Nous avons examiné les empreintes de la pièce de cinq francs que vous nous avez remises avant hier sur les trois heures après midi. Elles nous paraissent conformes au type qui est prescrit par la loi du 28 Vendémiaire. En conséquence nous vous invitons à donner au C<sup>n</sup> Roëttiers le diamètre de cette pièce et nous vous autorisons à former les carrés et cousinets propres à les fabriquer.* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms113].



Epreuve du poinçon de la 5 Francs Union et Force

© Collections du musée Carnavalet-Histoire de Paris / Photo ADF / NM1504



Epreuve en étain © Collection Philippe Thérêt

Et le même jour, elle écrit au Caissier : « Le C<sup>n</sup> Roëttiers nous a exposé la nécessité de faire des expériences sur des flacons d'argent avant de fabriquer la pièce de cinq francs décrétée le 28 thermidor de l'an 3. En conséquence nous vous invitons à lui destiner 200 marcs d'argent. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms113].

À l'approche de la fin des assignats et de leur remplacement par des mandats territoriaux qui seront décrétés par la loi du 28 Ventôse An 4 (18/03/1796), l'Administration écrira le 19 Pluviôse An 4 (08/02/1796) au ministre des Finances afin d'empêcher le biffage des outils utiles pour la 5 Francs Union et Force : « la Convention Nationale par son décret du 28 Thermidor dernier a déclaré que les Pièces de 5 auraient le même type à une petite différence près, que les assignats de 10000. Les poinçons et matrices de ses types ont été déposés à l'administration des monnaies afin de pouvoir servir au C<sup>n</sup> Dupré graveur à faire les poinçons, matrices et carrés nécessaires à la fabrication. Ces Poinçons et matrices doivent d'après la loi du \_\_\_\_\_ être biffés le 30 de ce mois, mais comme il est intéressant qu'il reste au dépôt attendu que le graveur en a besoin on invite le ministre à solliciter du Directoire Exécutif qu'il reste déposé à la monnaie pour les besoins du graveur. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].



Archives nationales AFIII\_356

Nous sommes le 18 Frimaire An 4 (09/12/1795) et aucune délivrance de 5 Francs n'a encore eu lieu. Nous en avons l'explication au travers d'une lettre adressée au ministre des Finances : « Nous vous avons promis de frapper des 5 francs le 17 ou le 18 de ce mois. Tous mes collaborateurs nous avaient parfaitement secondés pour remplir notre promesse et tout était disposé pour la réaliser. Mais le défaut de chevaux y a mis un obstacle qu'il n'a pas pu dépendu de nous de surmonter Nous connaissons les mesures que vous avez prises d'après bien des jours pour nous en procurer ; mais elles n'ont produit encore aucun effet. Nous vous prions de nouveau d'écrire au ministre de la guerre pour lui rappeler la demande que vous lui avez déjà faite et l'inviter à y avoir promptement égard. Il ne nous manque que des chevaux pour mettre en activité la fabrication. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms114].

## 225<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FRAPPE DES PREMIÈRES PIÈCES DE 5 FRANCS AYANT EU LIEU LE 8 JANVIER 1796

Le 2 Nivôse An 4 (23/12/1795), le Citoyen Gengembre « demande à être autorisé à faire telle expérience qu'il jugerait convenable 1° sur le balancier du milieu de la salle recouverte en vitrage de l'atelier des balanciers pour trouver le moyen de faire sortir de la virolle une pièce de monnaie. 2° à faire un essai sous le petit balancier de l'atelier du graveur pour le dévirement des petites pièces. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].

L'Administration lui en accorde l'autorisation.

Le 7 Nivôse An 4 (28/12/1795), une lettre au Citoyen Brézin nous apprend que la production des 5 Francs sera faite en virole : « l'Administration a besoin pour duodi prochain de trois emporte pièces avec leurs matrices et de 3 virolles nécessaires pour la fabrication des p. de 5 francs ainsi qu'il les tienne pret pour cette époque. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].

La frappe en virole sera vite abandonnée pour la lenteur occasionnée dans les frappes [A lire dans le prochain ouvrage].

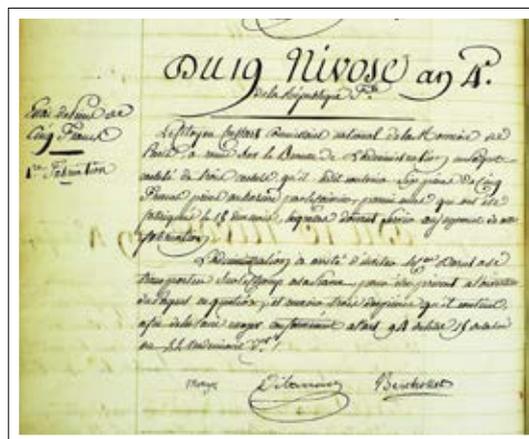
Le 9 Nivôse An 4 (30/12/1795), le C<sup>n</sup> Brézin annonce que les emporte-pièces et viroles seront trempés dans la nuit.

Le 14 Nivôse An 4 (04/01/1796), l'Administration envoie au ministre des Finances un nouvel et dernier essai d'une pièce de cinq francs et lui annonce que le lendemain on commencera à monnayer.

Le 17 Nivôse An 4 (07/01/1796), le Citoyen Dupré est invité « à mettre la plus grande célérité dans la fabrication des carrés destinés à frapper en virolle. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].

Et le lendemain on l'informe « que l'administration a donné les ordres pour qu'il y ait deux balanciers en activité à compter de duodi prochain pour la fabrication de la monnaie d'argent. En conséquence on l'invite à faire les dispositions convenables pour fournir des coins en nombre suffisant pour que le service ne souffre aucune interruption. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].

Le 18 Nivôse An 4 (08/01/1796) les premières pièces de cinq francs sont enfin frappées et délivrées le lendemain.



© Collections historiques de la Monnaie de Paris, MEF-MACP, SAEF/Y. Ms230A

## 225<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FRAPPE DES PREMIÈRES PIÈCES DE 5 FRANCS AYANT EU LIEU LE 8 JANVIER 1796

Le 19 Nivôse (09/01/1796), l'Administration écrit immédiatement au ministre des Finances « Pour lui envoyer 12 pièces de 5 francs extraites de la 1<sup>re</sup> délivrance qui s'est trouvée parfaitement conforme à la Loi ». Elle lui annonce également « que le change sera ouvert duodi pour ceux qui apporteraient des matières à monnayer mais à crédit et sextidi il sera ouvert au public et au comptant pour les petites parties. » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms115].



Premières frappes de l'An 4 en virole pleine © Vinchon

Au tout début de 2021, nous fêterons donc le 225<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de ces monnaies qui ont marqué tout le XIX<sup>e</sup> siècle par leur présence, leur démonétisation n'intervenant qu'après la Première Guerre mondiale. Depuis plusieurs années nous préparons un ouvrage dédié aux monnaies décimales gravées par Augustin Dupré. Ce livre est enfin rédigé. Reste le long travail de mise en page et d'édition qui l'amènera au niveau de la qualité du *Franc, les monnaies, les archives*

[FRANC, 2019] et à une publication le plus tôt possible en 2021.

Philippe THÉRET & Xavier BOURBON

[CGB/BN N°201, pp.22-23] « 225<sup>e</sup> anniversaire de la frappe de la première pièce décimale du Franc. » Philippe Théret & Xavier Bourbon

[FRANC 2019] « Le Franc, les Monnaies, les Archives », Philippe Théret, Xavier Bourbon, Christophe Charve, Franck Perrin. Edition les Cheval-légers, 2019.

[MEF-MACP, SAEF/X.Ms113] Agence Monétaire. Correspondances. 1<sup>er</sup> Messidor An 3 (19/06/1795) – 12 Frimaire An 4 (03/12/1795).

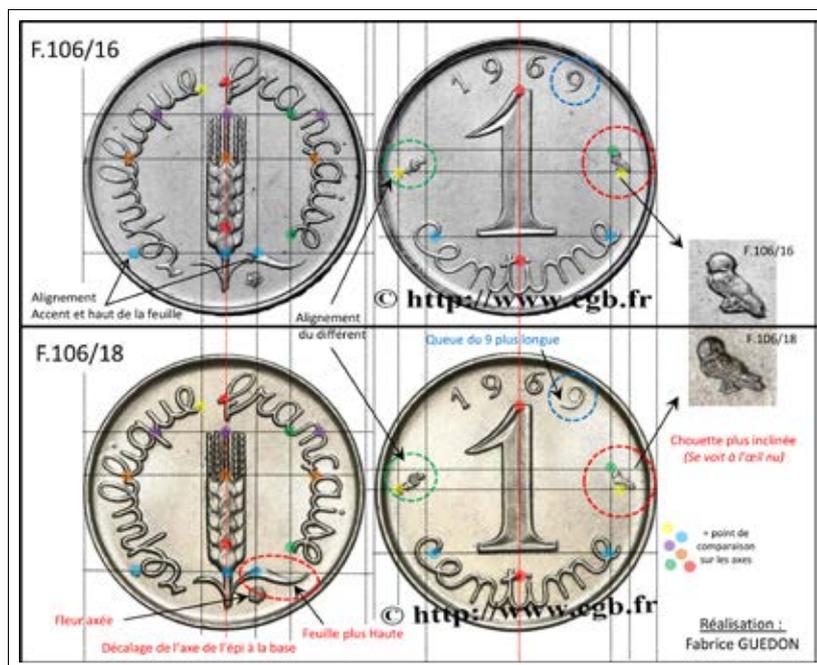
[MEF-MACP, SAEF/X.Ms114] Agence Monétaire. Correspondances. 12 Frimaire An 4 (03/12/1795) – 28 Frimaire An 4 (19/12/1795).

[MEF-MACP, SAEF/X.Ms115] Agence Monétaire. Correspondances. 28 Frimaire An 4 (19/12/1795) – 16 Ventôse An 4 (06/03/1795).

[MEF-MACP, SAEF/X.Ms170] Procès-verbaux des séances de l'Agence Monétaire entre le 25 Prairial An 3 (13/06/1795) et le 5 Vendémiaire An 4 (27/09/1795).

[MEF-MACP, SAEF/Y.Ms230A] Registre de l'Administration des Monnaies. 1795-1803.

## DIFFÉRENCES ENTRE F.106/16 ET F.106/18



La seconde différence marquante entre un F.106/16 et F.106/18 (autre que la longueur de la queue du 9 déjà connue) est la position inclinée de la chouette au revers. Cette différence est distinguable à l'œil nu.

Au droit, il n'est pas possible à l'œil nu de voir le décalage du bas de l'épi et la position plus haute de la feuille. En fait il s'agit d'une légère translation (inclinaison) de l'ensemble de la partie basse de l'épi vers la droite, d'où les positions différentes. La matrice est donc différente du F106/16.

Existe-il une matrice du revers au 9 à queue longue avec la chouette plus droite ? Ou une hybride du F106/16 avec l'avers de la F106/18 ou vis-et-versa ? Il y a aussi les variantes à l'écriture grasse ... !

Fabrice GUEDON

PCGS, DANS SA LUTTE  
CONTRE LA CONTREFAÇON,  
DOTE TOUTES SES COQUES  
DE LA TECHNOLOGIE NFC !



Exemple d'un \$5 Silver Certificate 1899, doté de la technologie NFC.  
Image fournie par PCGS.



Il suffit d'approcher un smartphone doté de la technologie NFC de la coque PCGS pour que s'affichent toutes les informations sur la monnaie, le billet, le jeton ou la médaille disponibles sur le système de vérification des certificats PCGS, garantissant que l'objet dans la coque est identique à la description du certificat. Image fournie par PCGS.

Depuis octobre 2020, toutes les coques PCGS sont dotées de la technologie de Communication en Champ Proche (CCP en français, NFC en anglais) aussi bien pour les monnaies, médailles, jetons que pour les billets. Cette révolution technologique a été lancée plus tôt dans l'année en édition limitée uniquement dans les coques PCGS Gold Shield et uniquement pour les soumissions auprès de la maison-mère en Californie, afin de tester sa compatibilité et voir la réaction des collectionneurs. Cette nouveauté a été accueillie avec un grand enthousiasme sur le marché !

« PCGS est sans aucun doute le leader de l'industrie numismatique dans la lutte contre la contrefaçon », déclare le président de PCGS, Brett Charville. « PCGS a toujours été en avance en matière technologique ! Et l'usage de la technologie NFC dans nos coques n'est que la dernière nouveauté pour garder une longueur d'avance sur les faussaires et garantir aux collectionneurs et aux marchands que leurs monnaies

## PCGS, LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

et billets gradés PCGS sont parfaitement conformes au certificat. »

Avant d'ajouter, « vous collectionnez, nous protégeons ! ».

Au printemps 2020, PCGS est devenue la première entreprise de l'industrie numismatique à utiliser la technologie NFC et reste le seul service de certification à le faire. Cette technologie garantit que l'objet décrit sur le certificat est bien celui à l'intérieur de la coque. La technologie NFC est devenue indispensable à une époque où les faux, qu'il s'agisse de monnaies ou de billets de collection, sont de plus en plus dangereux car de plus en plus parfaits. Cette lutte, cœur de métier de PCGS, a pu prendre une nouvelle dimension grâce au partenariat avec HID Global, développeur de la technologie NFC intégrée à toutes les coques, y compris celles de PCGS Banknotes. Ainsi PCGS peut assurer que les objets encapsulés dans les coques PCGS sont 100% authentiques et sont dans la qualité ou l'état indiqué sur le certificat.

« Cette technologie, similaire aux puces des cartes de crédit, est la plus grande avancée que le marché de la certification numismatique a connue depuis sa création. Bien que cela soit un investissement très important, j'espère que tous les autres services de certification du secteur envisagent également d'intégrer une technologie similaire dans leurs gammes de produits. C'est tout simplement indispensable pour la survie de notre hobby dans son ensemble », insiste Brett Charville. Les puces NFC, d'une durée de vie supérieure à 40 ans et/ou 100 000 scans, fonctionnent par échange de données cryptées avec un appareil compatible NFC, tel qu'un smartphone. Afin de pouvoir bénéficier de cette avancée technologique, nul besoin de nouveau matériel. Si vous utilisez un smartphone Android, acquis après 2012, ou un iPhone XS (ou plus récent) vous avez déjà tout ce qu'il faut pour bénéficier de la technologie NFC de PCGS. Vous devez peut-être activer cette fonctionnalité dans les paramètres. Vous n'avez plus qu'à placer votre appareil à proximité de la coque, et votre navigateur Web affichera les informations figurant sur le certificat de la pièce ou du billet de banque encapsulé. Le **PCGS Cert Verification** se lancera automatiquement sur les téléphones sur lesquels l'application du même nom est installée. L'application peut être téléchargée gratuitement à <https://www.pcgsc.com/apps>.

Pour plus d'information sur la Technologie NFC de PCGS, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe de Paris par mail ou par téléphone.

À propos de Professional Coin Grading Service (PCGS)

Professional Coin Grading Service (PCGS) est une société de certification de monnaies et de billets de collection créée en 1986. En près de 35 ans, PCGS a examiné et certifié plus de 45 millions de monnaies, médailles et jetons du monde entier pour une valeur totale de plus de 41,9 milliards de dollars.

Pour plus d'informations sur les produits et services PCGS, y compris comment soumettre vos objets pour authentification et certification, veuillez visiter [www.pcgseurope.com](http://www.pcgseurope.com) ou appeler le service clients de PCGS au +33 (0) 1 40 20 09 94 ou par email à [info@PCGSEurope.com](mailto:info@PCGSEurope.com).

## ALLEMAGNE – 2020

50E ANNIVERSAIRE DE L'AGENOUILLEMENT  
DE WILLY BRANDT À VARSOVIE  
LE 7 DÉCEMBRE 1970



Depuis 2004, les États membres de la zone euro frappent des 2 euros commémoratives pour mettre à l'honneur les temps forts de leur histoire. Plus d'une fois, ces pièces se sont inspirées des conflits armés qui ont secoué l'Europe. Pour ne citer que des créations françaises, on notera la D-DAY, celle émise pour les 70 ans de l'appel du 18 juin, ou encore le 70<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Outre-Rhin, le ministère allemand des Finances a présenté récemment une nouvelle commémorative dont le symbole est particulièrement fort. À l'occasion du cinquantenaire de l'agenouillement de Willy Brandt à Varsovie, une 2 euros commémorative circulante revient sur un moment fondateur de l'histoire moderne de notre continent.



« Je jure de consacrer mes forces au bien du peuple allemand ». La formule consacrée résonne dans un Bundestag bondé, qui retient son souffle. Willy Brandt prête serment le 21 octobre 1969. Il a été élu quelques semaines auparavant à la Chancellerie. La scène se déroule à Bonn. Dans le sillon de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne scindée en deux se fait malgré elle le point focal d'un nouveau conflit, la Guerre froide.



Réformiste, Willy Brandt défend très tôt l'idée d'une ouverture face au bloc communiste. Élu maire de Berlin en 1956, il est aux premières loges du théâtre des tensions est-ouest qui électrisent l'après-guerre. Il s'attache à y mettre en œuvre sa « politique des petits pas » faite de discussions, de rencontres.

En 1963, il accueille le président américain J. F. Kennedy, dont le discours fera date. *Ich bin ein Berliner*. Willy Brandt, lui aussi, est berlinois d'adoption. Né à Lübeck en 1913, il a combattu infatigablement le nazisme dès la première heure. Il n'a que 16 ans lorsqu'il adhère au parti social-démocrate, le SPD. « Hitler n'est pas l'Allemagne », écrira-t-il plus tard, en exil en Norvège puis en Suède.

La Chancellerie lui échappe en 1961, puis de nouveau en 1965. Peu importe, il obtient en 1966 le ministère des Affaires étrangères. Également vice-chancelier, sa double charge lui laisse la latitude nécessaire pour intensifier au niveau national la politique qu'il s'est appliqué à mettre en œuvre jusqu'alors à l'échelon local. 1969 marque un tournant dans sa carrière. Cette fois, les urnes parlent en sa faveur. Les élections législatives le placent à la tête de la République fédérale d'Allemagne.

Au sommet du pouvoir exécutif, il poursuit sa politique d'ouverture sur la scène internationale. Il vise bien sûr l'Allemagne de l'Est, mais aussi plus largement l'Europe de l'Est dans sa globalité. Grand défenseur de l'Europe, il convainc la France, l'Angleterre ou encore les États-Unis de reconnaître la RDA. Sa vision est claire : unifier pour pacifier. Bien que très contesté par l'électorat allemand le plus conservateur, il prône la désescalade, engage les réformes et modernise son pays.

En décembre 1970, le chancelier fédéral fraîchement élu se rend en République populaire de Pologne communiste. 30 ans après l'invasion de l'outre-Oder par les troupes hitlériennes, son déplacement est un événement, la première visite officielle de l'exécutif fédéral depuis la Seconde Guerre mondiale. Le point d'orgue du voyage sera la signature du Traité de Varsovie. Comme prévu, les parties prennent l'engagement de renoncer à la violence et reconnaissent officiellement la ligne Oder-Neisse, frontière héritée de la conférence de Potsdam de 1945.

Le 7 décembre au matin, accompagné de sa délégation et suivi d'un cortège de journalistes, le quatrième chancelier de la RFA se fait déposer rue Ludwika Zamenhofa. Un bloc de béton s'érige dans la froidure morne de l'hiver continental. Il commémore le soulèvement du ghetto juif de Varsovie et honore la mémoire de ses victimes, si nombreuses. Au printemps 1943, la Shoah, inexorable, multiplie ses déportations de masse, décimant la population entassée dans l'insalubrité la plus noire. Mais derrière l'enceinte de barbelés, une résistance juive armée embrase bientôt les rues affamées du ghetto. Entre le 19 avril et le 16 mai, la répression implacable ordonnée par Himmler fait couler à flots le sang des insurgés. Il faudra pas moins de quatre semaines à la police allemande et aux forces SS pour mater l'insurrection. Ceux qui n'ont pas été brûlés vifs ou gazés seront déportés pour mourir dans les camps de concentration et d'extermination de Poniatowa et de Trawniki, de Treblinka et de Majdanek.

Le moment est solennel et doit confirmer le rapprochement des deux pays. Un dépôt de gerbe est prévu. Le chancelier fédéral s'avance dans le silence. Lui qui est né Herbert Frahm avant de changer de nom aux heures les plus sombres de sa nation. Lui qui a combattu infatigablement le nazisme jusqu'à se voir déchu de sa nationalité. Il est là. Il connaît l'innombrable démon de la folie humaine. Les noms des victimes s'écrivent sous ses yeux. Le fracas du destin lui cogne les tempes. Il n'a pas participé à l'horreur du nazisme, mais incarne aujourd'hui une nation toute entière et son passé. Dans un geste de pardon, il s'agenouille longuement sur les marches de l'imposant mémorial.

## ALLEMAGNE – 2020



Inattendue, l'initiative sera vivement commentée côté ouest. Certains seront surpris, d'autres foudroyés de rage par ce qu'ils qualifieront d'infâme trahison. Si le geste est largement passé sous silence à l'Est, où le temps du pardon peine à se frayer un chemin entre les blessures du passé et l'âcreté d'une idéologie arc-boutée contre un Occident honni, la photo fera le tour du monde. « *J'ai fait ce que font les hommes quand les mots font défaut* », confiera-t-il plus tard. Le symbole marquera le début de son Ostpolitik. Dans la droite ligne de son combat politique, celle-ci engagera une dynamique d'ouverture et ouvrira le long chemin de la réconciliation. Elle lui vaudra aussi d'être désigné « Man of the Year » par le *Time* de janvier 1971, et surtout de se voir décerner le prix Nobel de la paix quelques mois plus tard.

Dessiné par le graveur Bodo Broschat, le droit de la monnaie figure le chancelier de dos, agenouillé face au monument trapézoïdal, œuvre de Nathan Papaport. À droite, la sculpture intitulée *Combat*, symbole du génocide, avec à son pied une

gerbe de fleurs. Au premier plan, une menorah décorée de sculptures de lions rappelle les flambeaux dressés de part et d'autre du monument. Au revers, face commune des 2 euros, la carte de l'Europe dépourvue de frontières. Frappée à 30 millions d'exemplaires, elle porte la légende 50 JAHRE KNIEFFAL (50 ans de l'agenouillement). Sur la tranche, la mention « EINIGKEIT UND RECHT UND FREIHEIT » (Unité, Justice et Liberté) et une représentation de l'aigle fédéral.

Véhicules pédagogiques et ciment de la construction européenne, les modèles de 2 euros commémoratives émis depuis 2004 sont aujourd'hui au nombre de 376. Ces monnaies sont autant d'instantanés de notre histoire commune. Elles viennent enrichir les thématiques de nos collections, mais sont l'occasion aussi, peut-être, de puiser dans notre passé commun les réponses aux questions qui agitent le monde d'aujourd'hui.

Une monnaie à collectionner ou à offrir...

Philippe CORNU



## GEORGE BUSH PÈRE ENTRE ENFIN

## DANS LA SÉRIE DES DOLLARS PRÉSIDENTIELS



**A**vant George W., il y a eu son père George H.W. Bush, le 41<sup>e</sup> président des États-Unis. Né en 1924 à Milton (Massachusetts), George Bush est l'héritier d'une famille d'hommes d'affaires et de politiciens. En 1942 à 19 ans, suite à l'attaque de Pearl Harbour en 1941, il s'engage dans l'US Navy dont il est alors le plus jeune pilote. En service dans le Pacifique, il est abattu à quatre reprises mais est à chaque fois secouru. Après guerre, il étudie à Yale et se lance dans l'industrie du pétrole au Texas où il fonde une société. Entre 1967 et 1971, il est représentant du Texas à la Chambre des Représentants. En 1971, le président Nixon le nomme ambassadeur des États-Unis aux Nations Unies, puis il devient envoyé des États-Unis en République Populaire de Chine. En 1976, le président Gerald Ford lui confie la direction de la CIA mise à mal par le scandale du Watergate. En 1979, il est candidat face à Ronald Reagan lors des primaires républicaines. Battu par ce dernier, il devient son vice-pré-

sident lors de l'élection de Ronald Reagan en 1980, puis lors de son second mandat en 1984. En 1989, il est élu et devient le 41<sup>e</sup> président des États-Unis. Son mandat est marqué par la Guerre du Golfe menée contre l'Irak de Saddam Hussein et par l'éclatement de l'URSS avec son soutien à Boris Eltsine. Mais, les Américains l'accusent de négliger la politique intérieure tant du point de vue de la criminalité que celui de l'économie. Lors des élections présidentielles de 1992, il est battu par le candidat démocrate Bill Clinton. Il meurt le 30 novembre 2018, à l'âge de 94 ans. Il était le père de six enfants dont Jeff Bush, gouverneur de Floride de 1999 à 2007 et George W. Bush, 43<sup>e</sup> président des États-Unis de 2001 à 2009.

La loi publique 116-112 du 27 janvier 2020 a autorisé la frappe d'une monnaie de 1 dollar à l'effigie de George H. W. Bush en 2020. Cette loi reprend les termes du Presidential \$1 Coin Act de 2005 qui précise que les émissions des monnaies présidentielles sont autorisées deux années après la mort d'un président.

Les premières monnaies commencent à être distribuées au début de décembre 2020 et devraient être disponibles en Europe sous peu. Il s'agit de la première émission de la série depuis 2016, date de la sortie de la monnaie de 1 dollar Ronald Reagan.

Laurent COMPAROT

## LE MESSAGE CACHÉ DE LA PIÈCE DE 2€ 2020 DE MONACO

**A** l'occasion de l'exposition numismatique de prestige *La Principauté de Monaco et le commerce en Méditerranée avec le Levant au temps des luigini* (XVIII<sup>e</sup> siècle), inaugurée au musée des Timbres et de Monnaies de Monaco le 22 octobre 2020 par S.A.S le prince Albert II, la Principauté de Monaco a mis à la disposition du public une pièce commémorative de 2€ frappée à 7000 exemplaires.

Cette pièce commémore le troisième centenaire de la naissance du prince Honoré III de Monaco (1720-1795) qui régna sur la Principauté de 1733 à 1793, connaissant ainsi le plus long règne de l'histoire monégasque (60 ans, le prince Rainier III ayant régné 56 ans).

On sait que depuis la révision des accords monétaires avec l'Union Européenne survenue en 2011, la Principauté de Monaco émet chaque année une pièce de 2€ commémorative portant un *message historiquement fort* mettant en valeur l'histoire de la Principauté à travers le choix d'une monnaie. Après la pièce du mariage princier en 2011, c'est ainsi que furent choisis : pour 2012 le cinquième centenaire de la reconnaissance de l'indépendance de Monaco par la France, pour 2013 le vingtième anniversaire de l'admission de Monaco à l'ONU, pour 2015 le huitième centenaire de la construction de la forteresse de Monaco, pour 2016 le 150<sup>e</sup> anniversaire de la création de Monte-Carlo, pour 2017 le bicentenaire de la création des carabiniers monégasques, pour 2018 le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du sculpteur Joseph Bosio, pour 2019 le centenaire de l'avènement du prince Honoré V. Il n'y eut pas de pièce de 2€ commémorative en 2014 en raison de la frappe d'une pièce d'argent de 10€ au motif de l'Héraclès archer rappelant à la fois l'origine antique de Monaco et le prince Louis soldat de la Grande Guerre de 14-18.

Pour 2020, la Principauté avait le choix entre deux anniversaires historiques de naissances princières : le troisième centenaire de la naissance d'Honoré III en 1720 et le cent-cinquantième de la naissance de Louis II en 1870. Louis II ayant déjà été distingué en 2014, c'est logiquement Honoré III qui a été choisi.

Mais une chose surprend sur cette pièce de 2€ : le portrait d'Honoré III. Les numismates connaissent bien le portrait adolescent d'Honoré III figurant sur ses *pezette* (pluriel italien de *pezetta*). On connaît des portraits d'Honoré III d'âge mûr en vêtements de l'époque. Mais le portrait d'Honoré III représenté sur cette pièce de 2€ 2020 est particulier. Il s'agit d'un portrait reproduit d'un tableau conservé au palais de Monaco, attribué au peintre Louis Tocqué (1696-1772). On ne sait à quel moment ce tableau fut exécuté mais ce fut après les victoires de Fontenoy et de Raucoux et la paix de 1748.

Il faut examiner la pièce de très près pour constater qu'Honoré III est revêtu d'une *cuirasse* qui lui enserre totalement la taille et le buste jusqu'au cou. Sur cette cuirasse est passé un habit tandis qu'Honoré III tient dans sa main droite un bâton. Alors, tout s'éclaire : *Honoré III est représenté en tenue d'officier général du XVIII<sup>e</sup> siècle*, portant naturellement la cuirasse sous son habit, décoré de la croix de Saint-Louis et tenant son bâton de général.

Aujourd'hui, on ne connaît plus que le bâton de maréchal mais à l'époque les généraux avaient aussi leur bâton.

Honoré III était en effet, ce que beaucoup de gens ignorent, général de l'armée française dans laquelle il participa aux vic-



toires de Fontenoy et de Raucoux. Sa brillante carrière militaire lui avait permis d'atteindre ce grade, auquel son frère cadet, le comte de Matignon, colonel puis brigadier à l'âge de 27 ans, aurait accédé également s'il n'était pas mort empoisonné dans ses fonctions en 1749 à Prats-de-Mollo (Pyrénées Orientales, frontière espagnole) où s'est rendu en 2018 le prince Albert II. Quant au troisième fils du prince Jacques I<sup>er</sup> de Monaco, le chevalier de Monaco (il ne s'appellera que plus tard comte de Valentinois), sa bravoure fut telle que, blessé à la bataille de Fontenoy, il suscita l'admiration de Voltaire qui écrivit pour lui « Monaco perd son sang et l'amour en sou-pire ».

Bien que son grand-père Antoine I<sup>er</sup> et son arrière-grand-père Louis I<sup>er</sup> aient combattu dans les armées de Louis XIV, Honoré III fut le premier prince de Monaco à devenir général de l'armée française. Il ne fut pas le seul. Louis II (1870-1922-1949), saint-cyrien, diplômé de l'École de Cavalerie de Saumur, ancien combattant en Afrique du Nord, combattant volontaire dans l'armée française en 14-18, colonel au 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie de la Légion étrangère, fut nommé général de brigade en 1922 lorsqu'il devint prince de Monaco puis général de division en 1939. Sur ses médailles d'abord, puis sur ses monnaies après la Libération en 1946 et 1947, le grand graveur français Pierre Turin l'a représenté en uniforme de général de l'armée française avec ses principales décorations : médaille militaire (rare pour les officiers), croix de guerre 14-18 avec palmes et étoiles, croix de guerre des TOE (1919-1922) avec étoiles, médaille coloniale avec barettes de campagnes, fourragère.

Honoré III et Louis II furent ainsi les deux généraux monégasques de l'armée française appartenant à la famille Grimaldi. Rappelons que leurs ancêtres Rainier I<sup>er</sup> Grimaldi, fondateur de la dynastie monégasque, ainsi que son fils Charles I<sup>er</sup> Grimaldi, premier seigneur de Monaco, Menton et Roquebrune, furent l'un et l'autre amiral de France au service du roi de France.

La gravure de la monnaie suit fidèlement les détails du tableau de Louis Tocqué. Au cas particulier, les autorités monégasques n'ont pas eu besoin de créer un portrait virtuel d'Honoré III comme elles l'avaient fait en 2014 pour obtenir un Héraclès archer monégasque idéal, conçu à partir d'une douzaine d'exemplaires variés du célèbre tétradrachme de Thasos choisis parmi les plus beaux : le portrait peint par L. Tocqué convenait parfaitement.

Pourquoi avoir voulu représenter absolument Honoré III en général de l'armée française tenant son bâton, en reproduisant sur la pièce de 2€ le portrait peint par Louis Tocqué ? Le message que les autorités monégasques ont voulu transmettre

## LE MESSAGE CACHÉ DE LA PIÈCE DE 2€ 2020 DE MONACO

à travers ce choix insolite pour cette pièce de 2€ est clair : depuis le traité de Péronne de 1641, fondement des relations privilégiées franco-monégasques encore en vigueur aujourd'hui, les princes de Monaco, tout en étant indépendants, n'ont jamais hésité à servir la France en toutes circonstances. Les descendants d'Honoré III, malgré les spoliations de la Révolution, n'ont pas rechigné à servir loyalement dans les armées impériales d'un Napoléon Bonaparte qui les traita comme des laquais et n'hésita pas à transformer le magnifique palais de Monaco en *asile pour clochards*, préfigurant ainsi avec quelques décennies d'avance le tristement célèbre *Maison de Nanterre*. Le prince Albert I<sup>er</sup> a servi dans la marine nationale française, sous les ordres de l'amiral Fourichon, pendant la guerre de 1870, et on a vu plus haut ce qu'il en fut de Louis II. Quant à Rainier III, il s'engagea volontairement à 21 ans dans l'armée du maréchal de Lattre de Tassigny où il se distingua dans la reconquête de l'Alsace (décorations) à un moment où de futurs politiciens français, tels que Raymond Barre et Yvon Bourges, étaient exemptés de service militaire. Albert II a tenu à effectuer, comme volontaire étranger, un

service militaire dans la marine nationale française à un moment où plus un seul fils de notable français n'accomplissait un service militaire sérieux.

Jaloux de leur indépendance, heureux de leur origine culturelle italienne, alliés privilégiés de la France depuis 1641, les Monégasques sont fiers de l'être et de promouvoir la connaissance de l'histoire de leur pays. A Monaco, on applique la devise célèbre de Jean Babelon : *Les monnaies racontent l'histoire*. Par les expositions numismatiques régulières au musée des Timbres et des Monnaies, par le souci d'émettre chaque année une pièce commémorative de 2€ en phase étroite avec l'histoire de la Principauté, l'histoire de Monaco nous fait connaître une autre approche, différente et complémentaire, de notre propre histoire de France si méconnue de nos gouvernants, toutes étiquettes confondues. Alors, sachons remercier les autorités de la Principauté de nous éclairer en nous livrant le rappel de faits majeurs de leur propre histoire.

Christian CHARLET

Commissaire de l'exposition 2020 de Monaco

## TOUS LES PONTS DES BILLETS D'EUROS SONT AUX PAYS-BAS



Quand la banque européenne a créé l'apparence des billets d'euro en 2002, elle a décidé de mettre dessus des ponts comme symboles d'un lien entre les pays de l'Union européenne. Le problème est qu'il y avait, à l'époque, 12 pays et seulement 7 billets.

Pour qu'aucun pays ne se sente lésé par l'absence de l'un de ces ponts sur les nouveaux billets, on a demandé à l'Autrichien Robert Kalina de dessiner 7 ponts imaginaires, ce qu'il fit en leur donnant des styles différents qui montraient des architectures à différentes périodes dans un style minimaliste.

Ainsi, aucun des ponts qui garnissaient nos porte-monnaie n'existait.

Sauf qu'en 2011, la petite ville de Spijkenisse aux Pays-Bas a profité de la construction d'un nouveau quartier résidentiel pour revendiquer 6 de ces ponts à elle toute seule. Il lui a suffi de les construire, cette fois en vrai grâce au travail de Robin Stam, pour permettre aux résidents et aux visiteurs de passer au-dessus d'un canal.

*Retrouvez cet article sur le site [laboiteverte.fr](http://laboiteverte.fr)*



## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR

Pour ses billets, la Banque de France a toujours su s'entourer des meilleurs professionnels. Peintres, dessinateurs, techniciens, imprimeurs et... graveurs.

La technique de gravure fut essentielle dans les processus de création et de sécurisation des billets, mais si les peintres et artistes créateurs sont souvent connus et reconnus, les graveurs sont généralement restés dans l'ombre.

Au vingtième siècle, ils ne sont qu'une vingtaine à avoir eu l'honneur de travailler pour la Banque de France : Armanelli, Barre, Beltrand, Clément, Combet, Dujardin, Deloche, Dreyfus, Durrens, Duval, Florian, Herouard, Hourriez, Juber, Marliat, Piel, Pierson, Poilliot, Régnier, Renaud, Robert, Romagnol.

La plupart sont inconnus, pourtant ils ont contribué à illustrer les plus beaux ouvrages des plus belles bibliothèques, mais aussi des timbres, des chèques et tous documents nécessitant un savoir-faire d'exception.

Travailleurs de l'ombre, mais artistes à part entière, ils ont permis à la Banque de France d'accéder à l'excellence, de réaliser les billets à la fois les plus beaux et les plus techniquement aboutis du XX<sup>e</sup> siècle.

Quelques vidéos consacrées à la gravure permettent de mieux comprendre la difficulté et le savoir-faire nécessaire à ce travail :

Anne Meyer, gravure :

[https://www.youtube.com/watch?v=ftiwd9vo\\_Fw](https://www.youtube.com/watch?v=ftiwd9vo_Fw)

Musée du Louvre :

<https://www.youtube.com/watch?v=Ha3y-FsVfSg>

Série Le collectionneur Moderne (4 vidéos) :

<https://www.youtube.com/watch?v=vgyAqThpfOs>

Créer un billet est un travail d'une rare complexité : il faut un dessin, une vraie œuvre d'art sur un format réduit, à la fois belle et diffusant un message clair mêlant symboles et références, projet et vision politique. Une fois l'œuvre réalisée, il faut pouvoir la reproduire à des millions d'exemplaires, sur un papier spécial, avec des encres particulières, tout en conservant une qualité et une sécurité parfaites. Le travail du graveur consiste à créer à partir de cette œuvre un modèle aussi complexe que possible mais permettant cette impression à grande échelle. Chaque creux, chaque relief, chaque hachure participe à la transformation de l'œuvre unique en matrice reproductible, c'est un travail d'artiste à part entière, fastidieux et essentiel.

Parvenir à un résultat parfait demande beaucoup de rigueur. Avant de présenter son travail aux responsables de la Banque de France, le graveur doit affiner et parfaire son projet. Les étapes sont nombreuses et mal connues, chacun ayant ses techniques, ses habitudes, son matériel.

La prochaine vente Live Auction (clôture le 16 février) permettra à bon nombre de collectionneurs de découvrir une partie du travail de Robert Armanelli, l'un des grands graveurs que la Banque de France a choisis pour réaliser une partie de ses plus beaux billets.

Les archives de Robert Armanelli qui concernent les billets seront présentées dans leur intégralité : près de deux cents lots représentant vingt ans de collaboration avec la Banque de France.

### QUI ÉTAIT ROBERT ARMANELLI ?



Né en 1912 à Saint-Paul-aux-Bois (Aisne), son père Georges Armanelli et sa mère Marie Lefort étaient tous deux manouvriers de la commune. Incorporé au 153<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1933, il est cité à l'Ordre de l'Infanterie Divisionnaire en 1940.

Son parcours de formation au métier de graveur n'est pas connu. Nous le retrouvons en 1949, date à laquelle il est consacré meilleur ouvrier de France dans la catégorie Gravure sur bois. Son talent lui permet de participer à de nombreux travaux très différents : publicité, presse écrite, ouvrages littéraires, lithographies, philatélie et, bien sûr, billets de la Banque de France.



## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR

### LES PARTICIPATIONS DE ROBERT ARMANELLI

Ami de Fontanarosa, il travaille aussi avec les grands noms des créateurs de billets de l'après-guerre, Poughéon, Serveau, Marliat, Piel. Son atelier est situé rue de Tolbiac, la Banque de France lui confie la gravure de nombreux billets.



Il décède le 12 avril 1969, quelques semaines après la mise en circulation d'un billet sur lequel il avait beaucoup travaillé : le 500 Francs Pascal.



#### Pour la France, billets émis :

- 500 Francs type 1945 CHATEAUBRIAND dessin de Robert Poughéon, couleurs du recto gravées par Robert Armanelli, couleurs du verso André Marliat.

- 500 Francs type 1953 VICTOR HUGO (puis 5NF/500 et 5NF) dessin de Clément Serveau, couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce Jules Piel, couleurs du verso Robert Armanelli.

- 1000 Francs type 1953 RICHELIEU (puis 10NF/1000 et 10NF) dessin de Clément Serveau, couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce Jules Piel, couleurs du verso Robert Armanelli.

- 10000 Francs type 1955 BONAPARTE (puis 100NF/10000 et 100NF) dessin de Clément Serveau, couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce Jules Piel, couleurs du verso Robert Armanelli.

- 5000 Francs TRESOR PUBLIC type 1960 dessin de Louis Rigal, gravure du recto par Robert Armanelli et Marliat pour le verso.

- 50 Mark SARRE type 1947, dessin de Louis Rigal gravure de Robert Armanelli pour le recto et de Chapon pour le verso.

- 10 Francs type 1959 VOLTAIRE dessin de Jean Lefevre, couleurs du recto gravées par Robert Armanelli, taille-douce Jules Piel, couleurs du verso Gilbert Poillot.

- 500 francs type 1968 PASCAL dessin de Lucien Fontanarosa, couleurs du recto gravées par Robert Armanelli, taille-douce Claude Durrens, couleurs du verso André Marliat.

#### Pour la France, billets non émis :

- 50 francs FLORE ET POMONE dessin de Poughéon gravure de Robert Armanelli.

- 100 Francs ATHENA dessin de Poughéon gravure de Robert Armanelli.

- 20 Francs APOLLON ET LES ARTS dessin de Pougéon gravure de Robert Armanelli.



- 1000 Francs VOLONTAIRES DE 92 dessin de Sébastien Laurent, couleurs du recto gravées par Camille Beltrand et taille-douce par Jules Piel, couleurs du verso par Robert Armanelli.

## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR

- 500 Francs RÊVERIE SUR UN PASSÉ GLORIEUX dessin de Sébastien Laurent, couleurs du recto gravées par Georges Beltrand et taille-douce par Jules Piel, couleurs du verso par Robert Armanelli.

- 500 Francs CLEMENCEAU dessin par Jean Lefevre, Robert Armanelli participa au projet. Après son décès en 1969, le projet fut réalisé par Jubert et Durrens.

- 5000 Francs LOUIS XIV dessin par Clément Serveau



- 5000 Francs FAMILLE FRANÇAISE dessin par Clément Serveau

### Pour l'étranger, les colonies et territoires d'outre-mer

#### ALGÉRIE

P.106, 500 Francs, 1950

P.110, 10000 Francs, 1950

P.117, 500 Francs, 1950

P.124var, 5000 Francs, 1950

#### AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

P.24, 100 Francs La Bourdonnais, 1945

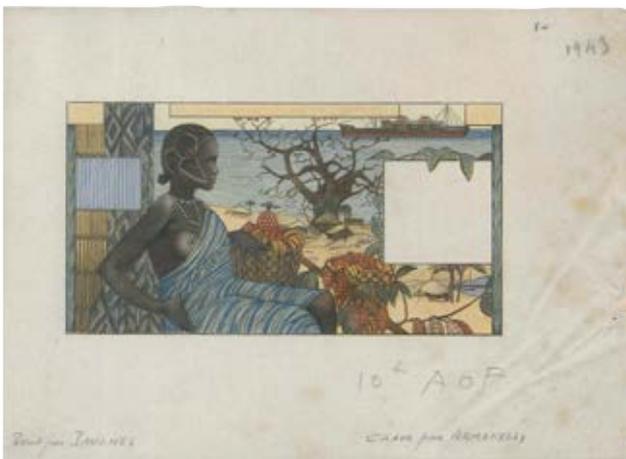
P.25, 500 Francs Pointe à Pitre, 1946

P.26, 1000 Francs Union Française, 1947

P.34, 1000 Francs, 1957

#### AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

P.- 10 Francs non émis, 1943



P.37, 10 Francs, 1943

P.39, 50 Francs, 1943

P.45, 50 Francs, 1956

#### INDOCHINE

P.097, 100 Piastres - 100 Riels, 1954

#### CAMBODGE

P.03A, 50 Riels, 1956

P.14, 500 Riels, 1958

P.- 100 Riels non émis, 1956



#### CAMEROUN

P.- 1000 (?) Francs non émis, 1962

P.- 5000 Francs non émis, 1962

P.11, 500 Francs, 1962

P.12, 1000 Francs, 1962

#### DJIBOUTI

P.20, 1000 Francs, 1946

P.27, 500 Francs, 1952

P.29, 5000 Francs, 1952

#### ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

P.004, 1000 Francs, 1959

P.005, 5000 Francs, 1959

#### ÉTATS DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

P.005, 1000 Francs, 1963

P.007, 10000 Francs, 1968



#### LIBAN

P.053, 100 Livres, 1945

#### MADAGASCAR

P.47, 500 Francs, 1950

P.57, 100 Francs, 1966

P.60, 5000 Francs, 1966

**MAROC**

- P.44, 50 Francs, 1949
- P.46, 500 Francs, 1949
- P.53, 5 Dirhams, 1960
- P.54, 10 Dirhams, 1960
- P.54/55, 10 Dirhams non émis, 1960
- P.55, 50 Dirhams, 1960
- P.(55var), 50 Dirhams, 1960

**TUNISIE**

P.25var, 500 Francs, 1947

**TAHITI**

P.26, 500 Francs, 1969

**LA VENTE DU 16 FÉVRIER :  
LES ARCHIVES DE ROBERT ARMANELLI  
LES DIFFÉRENTS TYPES DE DOCUMENTS  
PROPOSÉS DANS LA LIVE AUCTION :**

Le métier de graveur est mal connu, les ventes de documents d'archives sont très rares. Si les peintres et dessinateurs gardent leurs esquisses, les graveurs attendent le document final, et les essais préliminaires sont rarement proposés à la vente.

Robert Armanelli a conservé plus de deux cents documents de toutes sortes, essais de couleurs, calques, plaques et photos. Abouti ou pas, chaque document apporte ses informations, les notes au crayon, l'état de la gravure, le choix des couleurs. L'ensemble permet de mieux comprendre et apprécier la difficulté du travail.

Nous avons déterminé trois catégories :

**1 - Les calques, photos et plaques.**

Ces documents ne sont pas simples à intégrer dans la suite d'opérations qui mènent d'un dessin d'artiste à un billet terminé. Certains sont très aboutis, avec des détails et des particularités qui sont perdues lors de la fabrication du billet, d'autres - comme les plaques rigides - ont une utilité difficile à cerner avec précision. Chacun a sa place dans le processus et mérite de figurer dans les plus belles collections.



## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR

**2 - Les épreuves de graveurs sur papier simple.**

De nos jours, le papier ne coûte pas cher et est disponible partout. Juste après la guerre, en trouver était un problème autrement plus compliqué. Jusqu'en 1949, les matières sont rationnées (voir tickets papier sur le blog Kajacques <https://www.kajacques.fr/billets-matiere/section-h-papiers/>), nos parents ou grands-parents se souviennent : on ne gâchait pas ! Réaliser une gravure nécessite de nombreux essais, les détails, les couleurs, le rendu final à chaque étape. Il faut réaliser une ou plusieurs impressions. Le graveur utilisait du papier normal un peu glissant et peu épais, le papier fiduciaire étant réservé aux derniers essais.

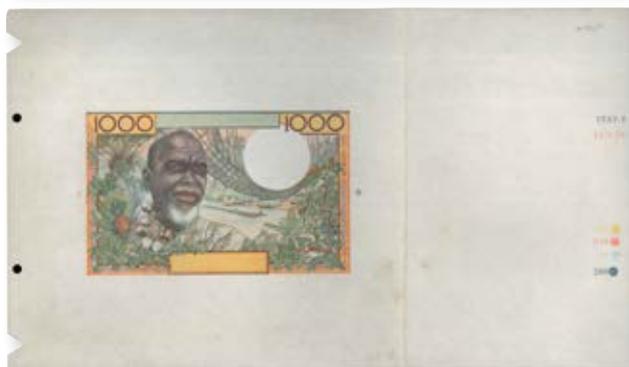


## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR

Les essais de graveur montrent bien les passages des couleurs qui se chevauchent pour produire la teinte recherchée. Les variantes d'encre, les différences de rendu final avec le billet émis sont parfois étonnantes (voir le Bonaparte). Certains de ces essais semblent précis et appliqués, d'autres plus simples ou ratés. La chance qu'offrent ces premiers essais est de pouvoir découvrir des vignettes non adoptées et des variantes inconnues.

### 3 - Les épreuves sur papier fiduciaire.

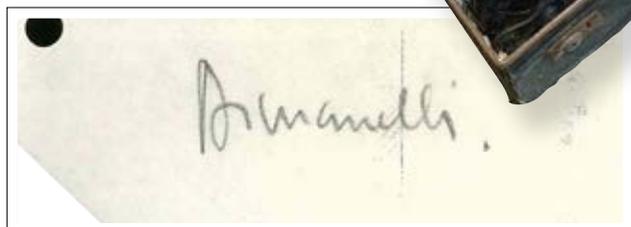
Une fois satisfait de son travail, le graveur pouvait passer à l'étape suivante en réalisant des épreuves sur papier fiduciaire. Nous ne savons pas s'il avait le matériel adéquat pour les réaliser, mais c'est peu probable ne serait-ce que pour des questions de sécurité : cette étape était certainement réservée à l'administration. Les épreuves sur papier fiduciaire sont la dernière étape avant la validation définitive du billet, sa production en masse et sa diffusion. Elles sont destinées aux dernières retouches parfois infimes. Le papier n'est pas filigrané mais il a le craquant et la qualité d'un billet, les marges sont grandes avec la plupart du temps les références des couleurs et quelques annotations au crayon. Chaque couleur est imprimée seule, puis deux, puis trois, la taille-douce est à part, une fois que tout est validé, l'ensemble est imprimé sur un papier unique, l'épreuve est complète, avec ou sans certains textes et numérotation. Ces documents sont exceptionnels et sont les bijoux des collections les plus abouties. Les séries comme celle du 1000F Foch sont introuvables car souvent éparpillées et incomplètes. Nous avons tenu à la proposer dans son intégralité et espérons que l'heureux gagnant du lot saura la conserver telle quelle.



Nous sommes heureux de pouvoir mettre en valeur le travail de Robert Armanelli, si présent dans les classeurs des collectionneurs, si absent des ouvrages sur les billets, les artistes ou la Banque de France.

Ce catalogue est plus qu'une vente, c'est un hommage à un homme de l'ombre, à son métier et ses confrères, sans lesquels les billets de la Banque de France ne seraient pas ce qu'ils sont.

## ROBERT ARMANELLI, PROFESSION : GRAVEUR



Live Auction : Les Archives de Robert Armanelli, catalogue disponible mi-janvier, clôture de la vente : 16 février 2021 à partir de 14h.

Jean-Marc DESSAL

SUBSCRIBE NOW!

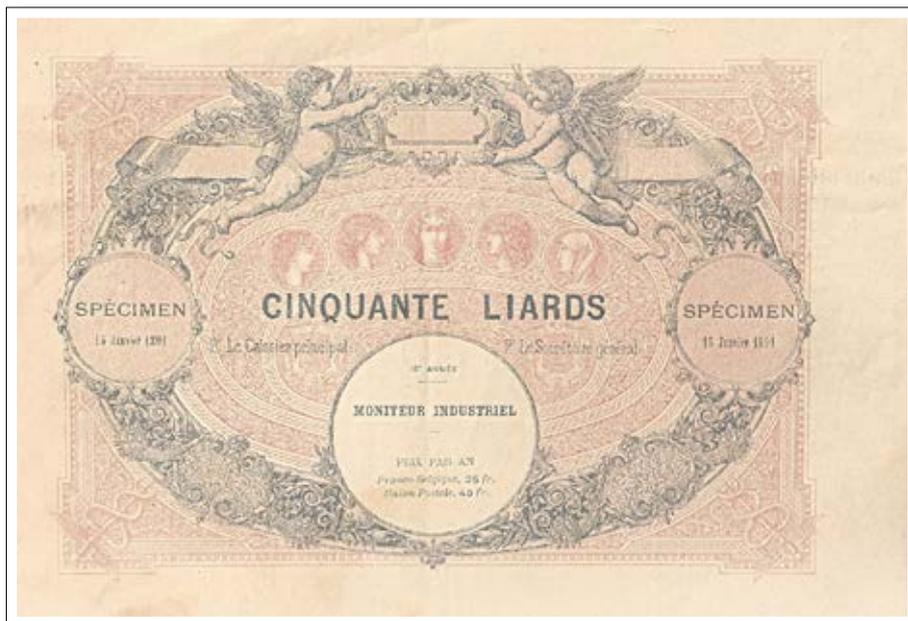
### THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,  
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.  
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.  
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

[www.BanknoteBook.com](http://www.BanknoteBook.com)



*Reconstitution du Rose et Bleu  
Un des 3000 exemplaires de provenance belge non saisi par le parquet de Paris*

Quand la Banque de France conçut et mit en circulation à la fin du 19<sup>e</sup> siècle les billets de la série dite BLEU ET ROSE (50, 100, 500 et 1000 F), elle pensait que ces billets étaient inimitables. Nous sommes au début de la photographie et la fabrication d'un billet avec deux passages avec le Bleu et le Rose, par ailleurs peu « impressionnables » sur la pellicule photo, devait rendre ceux-ci infalsifiables. L'histoire suivante prouvera le contraire, et d'autres faussaires continuèrent avec plus ou moins de bonheur. Celle-ci concerne un chimiste : M. SCHLUMBERGER.

### MONSIEUR SCHLUMBERGER ET LA BANQUE DE FRANCE

C'est un savant chimiste jouissant d'une grande notoriété puisqu'il est accrédité auprès de l'administration des Postes et Télégraphes. Les ennuis commencent pour lui lorsqu'il se rend au siège de la BDF et déclare : « Vous croyez qu'on ne peut pas falsifier vos billets ? Voici la preuve du contraire ». Il sort alors de sa poche un paquet de billets faux (NDLR : certainement des 50 F Type 1889 Bleu et Rose) disant que ces billets sont de sa fabrication et que la BDF peut les soumettre à ses experts en défiant de les distinguer des billets authentiques. Les experts, à première vue, les déclarèrent excellents (authentiques ?). Il fallut une série de vérifications pour s'apercevoir qu'ils étaient faux. Notre faussaire, pour la bonne cause, apportait aussi à la BDF la manipulation chimique à l'aide de laquelle on pouvait instantanément reconnaître un faux billet d'un vrai.

La suite est moins glorieuse.

Certes on trouva l'expérience très « jolie » et très ingénieuse, mais la loi est la loi. La BDF déposa plainte contre lui en fabrication de faux billets. Ce crime était puni, à l'époque, des travaux forcés à perpétuité. Il eut d'ailleurs toutes les peines du monde à se sortir de cette justice qui, bien que reconnaissant que sa probité et sa bonne foi étaient au-dessus de tout

souçon, ne se départit pas de cette devise : la loi est formelle. Cette version (Journal le *PETIT HAVRE* de 1892) peut être complétée par le procès-verbal de la séance du comité BDF des livres et portefeuilles du 19 janvier 1891 qui a une autre version antérieure strictement professionnelle et technique.

Voici quelques passages édifiants :

M. Schlumberger était venu nous voir pour exposer qu'il avait trouvé un moyen photographique de reproduire les différents dessins de nos billets avec leurs couleurs et leurs teintes.

*NOTA* : je pense que son procédé permettait de reconstituer les plaques couleur en séparant les superpositions. D'un billet terminé il pouvait reconstituer la plaque bleue et la plaque rose.

M. Schlumberger était sur la voie de découvrir un procédé de fabrication de billets multicolores dont la reproduction présenterait de grandes difficultés. Il demanda une subvention qu'il obtint. La BDF, après avis de la commission spéciale d'études, s'occuperait des améliorations à introduire dans sa confection des billets.

*NOTA* : est-ce ce procédé de « faussaire » qui nous donna les premiers billets en quadrichromie (1000 F et 5000 F Flammeng et 100 F LOM) ? M. Schlumberger voulait peut-être aussi « rentabiliser » au maximum son invention en s'adressant au vice-consul d'Autriche pour communiquer ses procédés, mettant ainsi fin à sa collaboration avec la BDF.

### MONSIEUR SCHLUMBERGER ET LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Nullément échaudé par son aventure française, c'est vers la Banque Nationale de Belgique que notre inventeur-faussaire se tourne avec son procédé chimique pour reconnaître les faux billets des vrais. La BNB, tout en reconnaissant

## M. SCHLUMBERGER, LE FAUSSAIRE PRESQUE MALGRE LUI



Planche de la couleur Rose

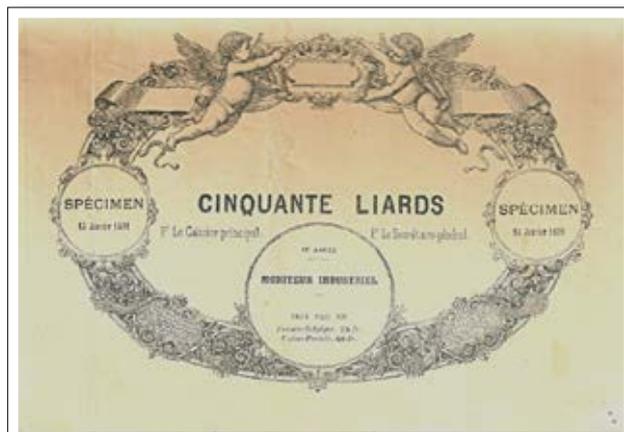


Planche de la couleur Bleue

que son invention était intéressante et pratique, répondit superbement qu'il n'avait jamais été découvert un seul billet belge faux. Affirmation désastreuse lorsque déferle sur la Belgique (simple hasard) une nuée de faux billets en provenance d'Allemagne. Persévérant et un peu provocateur, M. Schlumberger écrivit au gouverneur de la BNB qu'il était très facile de falsifier les billets belges et de reconnaître ces falsifications. Il joint à son courrier un faux billet... autrichien. En guise de réponse, notre chimiste reçut la visite de M. Cochefort, commissaire aux délégations judiciaires, avec mandat d'amener du juge d'instruction avec perquisition qui ne donnera rien. Une fois de plus, M. Schlumberger était passible de la cour d'Assises... et des travaux forcés à perpétuité. Furieux, il déclare : « Je comprends la mauvaise humeur des chimistes attachés aux diverses banques quand ils apprennent que l'on falsifie sans difficultés les billets qu'ils déclaraient absolument infalsifiables. Ils devraient toutefois, me semble-t-il, tourner leur colère contre les faussaires non contre les savants qui leur indiquent les moyens de reconnaître la fraude, mais la nature humaine est ainsi faite, que l'on pardonne guère au concurrent qui vous fait la leçon » (à méditer).

### MONSIEUR SCHLUMBERGER : LA PREUVE

Il aurait pu en rester là. Fort de ses 2 condamnations, il veut apporter la preuve aux yeux de tout le monde que les billets de la BDF sont falsifiables. Pour cela, il s'adresse au journal belge « LE MONITEUR INDUSTRIEL » pour faire publier un article concernant la fabrication actuelle des billets de banque et des procédés nouveaux permettant d'éviter les faux. Là, il expose ses théories et procédés chimiques et autres pour reproduire un billet conforme aux authentiques. C'est ainsi que dans ce journal, nous trouvons les reproductions successives pour arriver au billet définitif du 50 F Bleu et Rose de la BDF :

- le résultat de la plaque du rose et celle du bleu
- le résultat de la combinaison des 2 plaques pour obtenir le billet définitif (avant numérotations et signatures).

Certainement pour ne pas être inculpé de faux-monnayage, notre chimiste a volontairement supprimé les noms des dessinateurs (DUPUIS et DUVAL), du graveur (ROBERT), le titre BANQUE DE FRANCE, ainsi que les signatures du

caissier principal et secrétaire général. Ce billet n'est pas daté ni numéroté. Le billet est de 50 Liards (ancienne monnaie de cuivre royale valant 1/4 de sous) au lieu de 50 Francs. Il a aussi pris la précaution d'indiquer la mention SPECIMEN dans les 2 cercles réservés aux allégories et le tarif des abonnements au journal dans la réserve du filigrane (voir la reproduction).

Mais encore une fois, la loi est la loi, et les reproductions de ce billet tombent sous le coup de la loi du 11 juillet 1885 résumée ainsi : Il est interdit de fabriquer, vendre, colporter ou distribuer tous imprimés ou formulaires simulant les billets de banque et autres valeurs fiduciaires.

Plainte a donc été déposée au parquet par la Banque, avec saisie de 1 500 exemplaires de reproductions, mais 3 000 autres exemplaires étaient déjà en Belgique. Le tribunal correctionnel condamnera notre incorrigible à 500 F d'amende pour avoir imité les billets de la BDF. Sanction légère confirmée en appel certainement à cause du peu de danger que représentait cette imitation. Le danger étant plutôt provoqué par la publicité de cette affaire et des doutes en découlant sur l'inviolabilité des billets de la BDF. Il fut également poursuivi en Belgique pour le même motif (5 F d'amende).

Cinq condamnations pour avoir fait avancer les procédés de fabrication, sans même avoir mis en circulation un seul faux billet, on comprend l'amertume de M. Schlumberger, ce faussaire presque malgré lui. Mais la loi est la loi.

Yves JEREMIE

Club Auvergne Papier-Monnaie Chamalières

### BIBLIOGRAPHIE

Journal belge : le « MONITEUR INDUSTRIEL » du 15 janvier 1891

Journal le « PETIT HAVRE » du 5 octobre 1892

Cahiers anecdotiques BDF n° 51

Billet de CINQUANTE LIARDS et épreuves (collection personnelle)

Causerie au club du 22 septembre 2018

Vente EBAY d'une épreuve bleue novembre 2020



*meilleurs voeux*

# 2021

Plus que jamais, 2020 nous a appris à relever les défis. Avec toute l'équipe de CGB, nous serons à vos côtés pour vous accompagner en 2021. Valoriser vos collections, diversifier votre patrimoine, approfondir la recherche numismatique... les perspectives qui nous rassemblent sont nombreuses !



C'est avec confiance, envie et passion que nous abordons avec vous 2021. Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.

*Le Président-Directeur Général de CGB*  
Joël CORNU